Annual Report

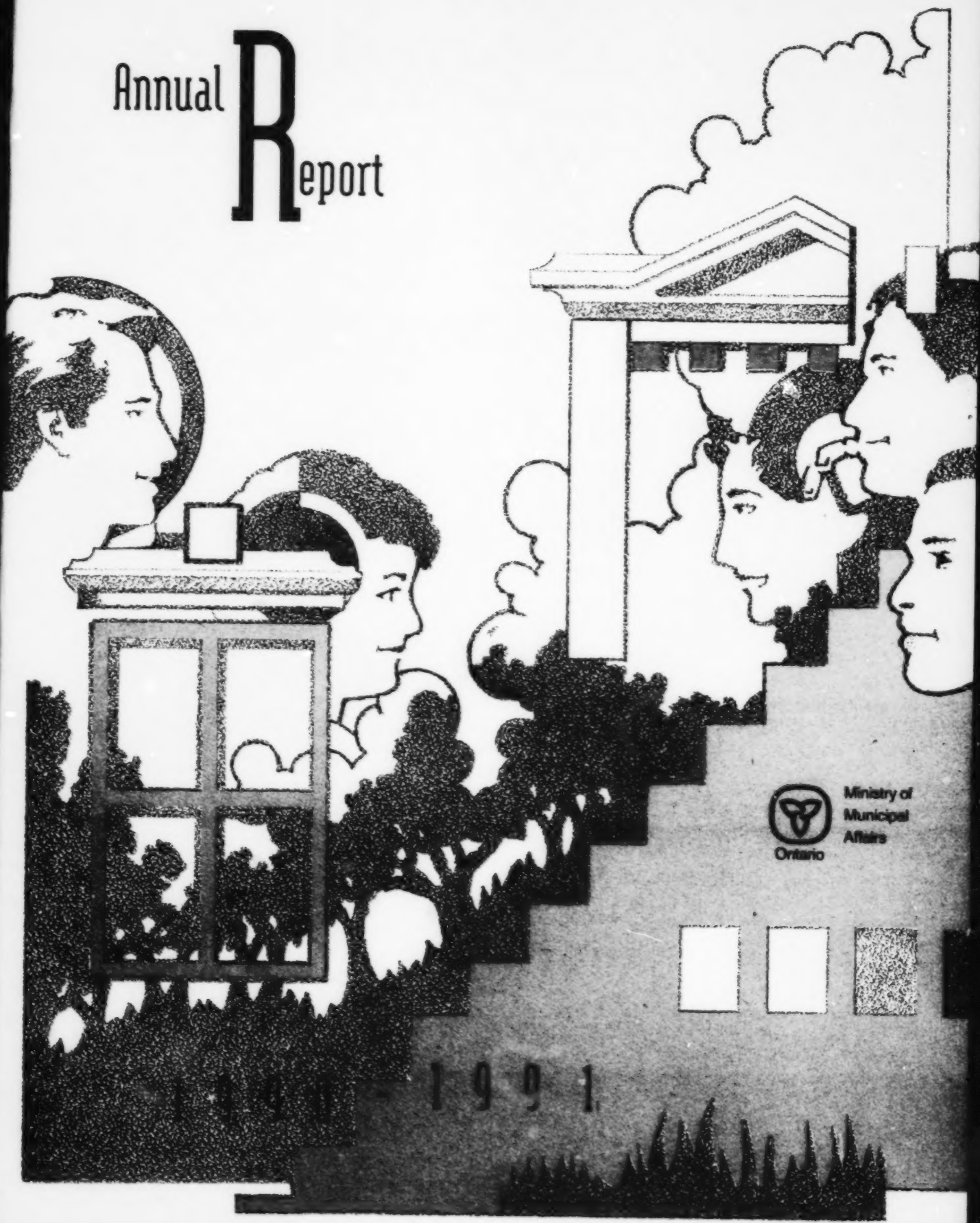

Ministry of Municipal Affairs

Ontario

1990 - 1991

Additional copies of this publication are available from:

The Ontario Government Bookstore,
880 Bay St., Toronto, or Access Ontario,
50 Rideau St., Ottawa for personal shopping.
Out-of-town customers write or telephone:

Publications Ontario
880 Bay St., 5th Floor
Toronto, Ontario
M7A 1N8
(416) 326-5300
If long distance, dial toll-free
1-800-668-9938
In area code 807 dial 0-Zenith 67200

Access Ontario
50 Rideau St.,
Ottawa, Ontario
K1N 9J7
(613) 238-3630
In area code 613 dial 0-Zenith Ontario

MasterCard and Visa accepted
Cheques and money orders payable to
the Treasurer of Ontario.

ISSN# 0833-1731

© 1991, Queen's Printer for Ontario

Price: $2.50

Recycled paper

92-04661/

Contents

THE MINISTRY'S GOAL 3

LAND USE PLANNING 5
The framework 5
Land Use Planning For Housing 5
Wetlands 6
Streamlining of the Planning Process 6
Regional Analysis 6
Parkway Belt West Plan 7
401 East Corridor Initiative 7
Greater Quinte Area Growth Management Study 7
Oak Ridges Moraine 7
Review and Co-ordination of Land Use Planning 8
GTA and Metro Toronto Waterfront Initiatives 9

MUNICIPAL ORGANIZATION 10
Regional Reviews 10
County Studies 10
South Simcoe 11
Sarnia-Lambton 11
London/Middlesex 11
Local Government Reform in the North 12
Other Northern Initiatives 14
Joint Servicing Between Municipalities 15

IMPROVED MUNICIPAL FINANCE 16
Provincial-Municipal Financing 16
Municipal Borrowing and Investment 16
Unconditional Grants 16
Pension Benefits for Municipal Employees 16
Goods and Services Tax 17
Innovative Financing 17
Affordable Housing Study 17
Community Development 17
Community Planning Grant Program 17
Planning Administration Grant Program 18
Comprehensive Community Improvement and Development Program 18
Special PRIDE Anti-Recession Program 18
Housing Intensification Program 18

PROVINCIAL MUNICIPAL PARTNERSHIP 19
Strategic Planning and Intergovernmental Relations Branch 19
Municipal Participation in Provincial Policy Development 19
Municipal Elections Training 20
Jointly Funded Local Government Studies in the Napanee, Geraldton and Barry's Bay Areas 20

OTHER MINISTRY INITIATIVES 21
Southwold Tornado Relief 21
Provincial Follow-up to the Tyre King Fire 21
Advisory Assistance to Municipalities 21
Regional Conference Program 21
Municipal Elections Act 22
Municipal Conflict of Interest 22
Municipal Waste Management 22
Municipal Education and Training 23
Advisory Initiatives 23
Ministry Strategic Plan 23
French Language Services 23

PROGRAM INFORMATION 24

APPENDIX A 25
Ministry Transfer Payments and Grant Programs 25
Ontario Unconditional Grants Program 25
Ontario Unconditional Grants - Other 25
Provincial Properties: Payment-in-lieu-of-Taxes 25
Tenant-occupied Provincial Properties Program 26
Comprehensive Community Improvement and Development Program 26
Housing Intensification Program 26
Community Planning Grant Program 26
Planning Administration Grant Program 27
Municipal Programs 27
Property Tax Rebates 27

APPENDIX B 28
Ministry Legislation Passed During 1990-91 28
Municipal Elections Statute Law Amendment Act (Bill 16) 28
County of Simcoe Act (Bill 177) 28

ORGANIZATION CHART 29

Ontario

Office of the Minister
Bureau du Ministre

Ministry of Municipal Affairs
Ministère des Affaires municipales

777 Bay Street
Toronto (Ontario)
M5G 2E5

Lieutenant Governor
of the Province of Ontario

MAY IT PLEASE YOUR HONOUR:

For the information of Your Honour and the Legislative Assembly, we have the privilege of presenting the Annual Report of the Ministry of Municipal Affairs for the fiscal year ending March 31, 1991.

Respectfully submitted,

Dave Cooke
Minister

Ontario

Office of the Deputy Minister

Bureau du Sous-ministre

Ministry of Municipal Affairs

Ministère des Affaires municipales

777 Bay Street
Toronto (Ontario)
M5G 2E5

The Honourable Dave Cooke
Minister of Municipal Affairs

SIR:

I have the honour to submit for your approval the 1990-91 Annual Report of the Ministry of Municipal Affairs.

Respectfully submitted,

David G. Hobbs
Deputy Minister

The Ministry's Goal

In Ontario today, social and economic changes are occurring at an unprecedented pace, placing increased pressures on a municipal system of government designed a century ago. The priority of the Ministry of Municipal Affairs is to help municipalities meet today's challenges in serving the needs of the people of Ontario and planning for the future of their communities.

To do so, the ministry has adopted the following goals:

- *to promote and ensure strong local governance;*
- *to guide development in accordance with provincial objectives and policies;*
- *to ensure the province and municipalities work together in the best interests of the people of Ontario.*

The ministry is pursuing these goals under four major strategic themes: provincial municipal partnership, land use planning, municipal organization and municipal finance. In each of these areas, the ministry is committed to working harmoniously with local municipalities in providing appropriate support, financial resources, expertise and structural reforms to encourage them to share in achieving the ministry's goals.

Of particular importance are those issues of province-wide interest such as managing growth, protecting environmental quality, ensuring affordable housing, encouraging economic development and enhancing key natural resources. On each of these issues, both the provincial and municipal governments must work together to achieve consensus and common objectives.

For example, strategic, long-term land use planning can help both levels of government manage change while minimizing the costs of services, protecting the environment and ensuring the long-term well-being and quality of life in communities across the province.

Reforms in municipal organization can also help local communities respond more effectively to changing needs and provide better levels of service in a democratic, accountable manner.

Likewise, greater flexibility in municipal financial arrangements can assist local communities in meeting increasing expectations in delivering services in a fiscally responsible way. As well, the provincial government provides financial support to enable municipalities to meet changing circumstances and demands.

In these and many other areas, the ministry plays a key role in furthering provincial interests and objectives while encouraging local municipalities to better serve their citizens.

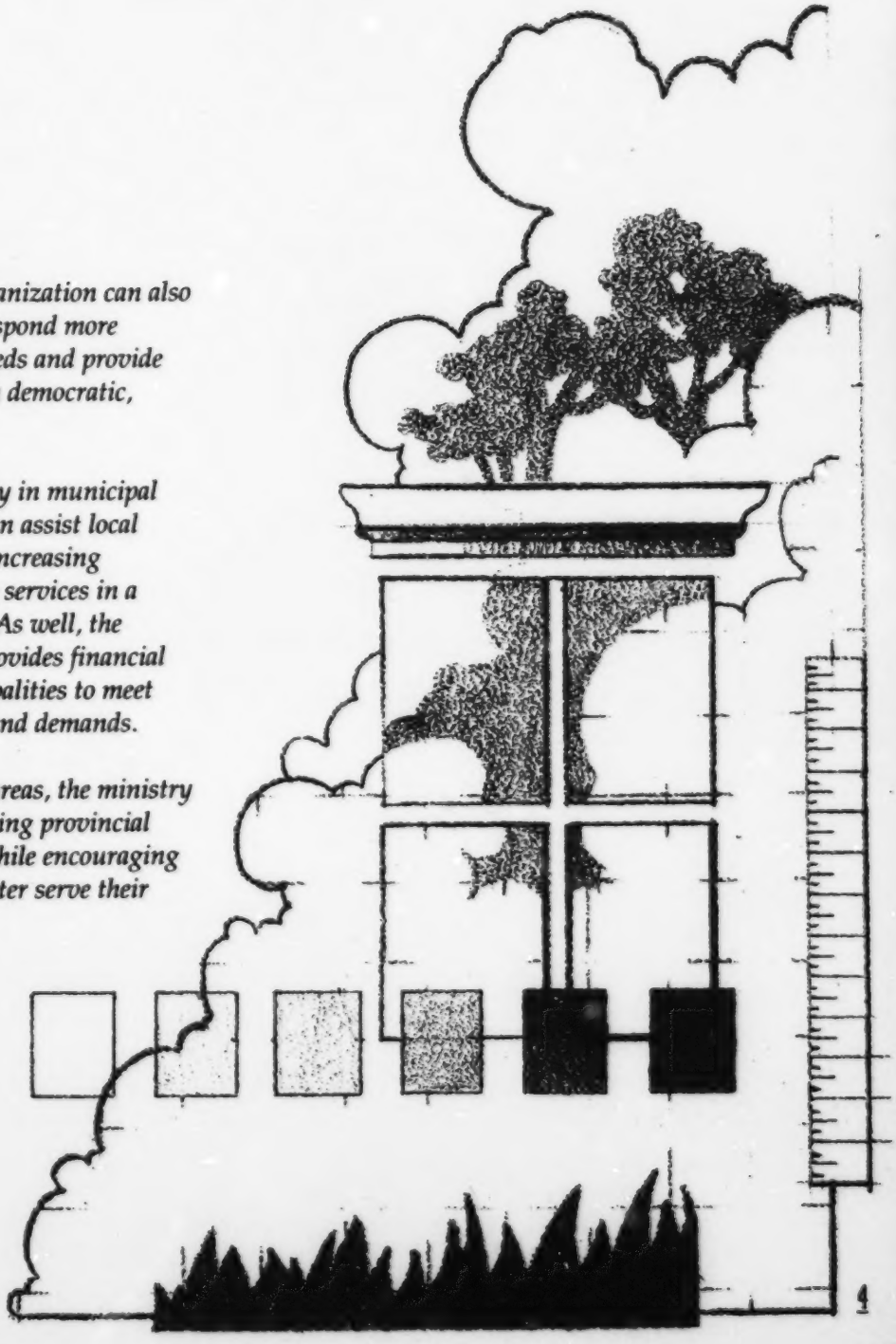

Land use Planning

Land use planning helps the provincial government and local municipalities manage growth and development in order to meet people's needs both now and in the future. It also helps communities plan for economic renewal in a context of social equity and environmental protection.

The ministry provides the appropriate framework to encourage local municipalities to plan according to overall provincial perspectives and ensures that planning and development approval processes are as accessible, efficient and fair as possible. In certain situations, the ministry plays a more active role to ensure provincial interests are met.

The Framework

In 1990, the ministry worked with other ministries to define the provincial government's interests in land use planning. These interests include protecting sensitive environmental areas and features and ensuring equal access to opportunities and activities such as housing, jobs and community facilities.

One primary objective of the ministry is to encourage more thorough consideration of environmental concerns in land use planning. This "Greening" of the planning process involves a new planning ethic which takes a more comprehensive, forward-looking approach at the municipal official plan stage, giving full consideration to environmental constraints and implications.

The ministry is working with local municipalities, other ministries, planning practitioners and the public to find ways to improve how land use planning addresses environmental concerns.

Land Use Planning for Housing

Ontario approved its policy statement on Land Use Planning for Housing in July 1989. The policy statement calls for municipalities to ensure their planning documents and by-laws permit and encourage the creation of affordable housing for moderate and low-income households.

The ministry is working closely with the Ministry of Housing to assist municipalities in incorporating provincial housing objectives in their local official plans. Funding is also provided to municipalities to help cover the cost of housing-related studies and of incorporating housing policies into official plan documents.

Wetlands

The ministry, in liaison with the other resources ministries, worked on developing a proposed policy statement on wetlands. In doing so, more than 250 comments received during a 1989 public consultation process were also considered.

Streamlining of the Planning Process

Draft guidelines aimed at making the planning process run more smoothly and efficiently were prepared by the ministry.

Regional Analysis

The ministry undertakes regional analyses, including the identification and assessment of local services and structures, which are used to assess settlement patterns and socio-economic trends across Ontario.

By looking at this information in a broad context, the ministry can identify areas where action or inaction may be leading to longer-term problems and recommend appropriate changes.

The ministry is devoting particular attention to the region surrounding the Greater Toronto area in order to assess long term settlement and servicing issues.

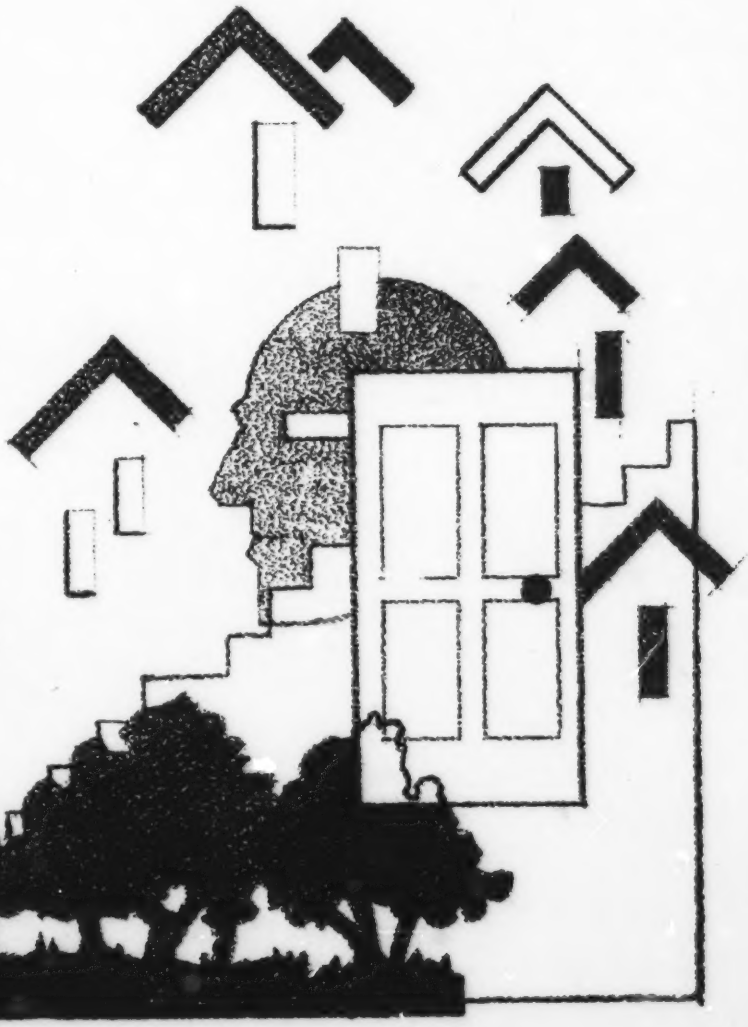

Parkway Belt West Plan

The Parkway Belt West Plan covers a multi-use corridor of land running from Markham to Hamilton, which is used for highways, utilities, railways and open space. The Plan covers more than 20,250 hectares (50,000 acres) of land and is managed by the ministry.

During 1990-91, the ministry processed nine plan amendments and received and circulated three others. It also facilitated leases and other arrangements with Mississauga, Brampton, Vaughan, Consumers Gas and the Niagara Escarpment Commission.

401 East Corridor Initiative

In November 1990, the ministry set up an internal task force to address several activities relating to growth management and municipal structure changes for communities along Highway 401 between Port Hope and Kingston. Using input from a number of ministry branches, the task force analyzed economic and settlement pattern trends for this area and developed strategies to address growth management, service delivery and municipal structure options for major communities along this corridor.

Greater Quinte Area Growth Management Study

The ministry began this study in 1990 in partnership with the Cities of Belleville and Trenton and the Townships of Sidney and Thurlow. The study was a response to perceived growth pressures and the need to ensure that growth and development in the Quinte area were dealt with in a co-ordinated way. A steering committee of municipal elected officials and staff, chaired by ministry staff, directed the study.

Oak Ridges Moraine

In July 1990, the Ontario Government announced a provincial interest in the Oak Ridges Moraine. The ministry is now working with the Ministry of the Environment and the Ministry of Natural Resources, the lead agency, to develop ongoing protection measures for this environmentally unique area.

Interim implementation guidelines are being prepared which examine growth and settlement principles and the protection of natural features. The guidelines will be used in reviewing development proposals and preparing policy documents for the moraine lands.

Review and Co-ordination of Land Use Planning

Through the Planning Act, the ministry oversees land use planning in Ontario to safeguard provincial interests such as the protection of foodlands, natural and heritage resources and the health and safety of Ontario residents. Through the planning process, the ministry also encourages the provision of affordable housing, the conservation of energy, the provision of communications and transportation facilities and equal access to educational and social services. The ministry also helps municipalities assess their long-term planning requirements.

Last year the ministry dealt with nearly 1,450 official plan amendments, more than 525 plans of subdivision, about 1,200 consent applications and nearly 600 road adjustments. It also reviewed more than 60 drafts and 40 official plans and adapted local and regional official plans to ensure the implementation of provincial interests.

Ministry staff also monitored the local planning process in areas where the Minister's approval powers have been delegated. In unorganized territories in Northern Ontario, the provincial government assumes some powers that would normally fall to a municipality. In the North, ministry staff helped implement provincial interests around the airport in Thunder Bay and assisted the community of Moosonee in preparing a new zoning by-law and undertaking long range planning. During 1990-91, ministry staff engaged in many round table sessions involving municipal officials and proponents of major development proposals in order to resolve issues affecting those proposals.

To encourage affordable housing, ministry staff give priority to new development proposals to ensure they meet the guidelines of the Province's policy statement on housing.

In addition, the ministry's professional planning staff participated with municipalities in many co-operative ventures such as the Quinte Growth Management Study, the Painswick South Secondary Plan in the City of Barrie and the establishment of rural official plan policies for the Township of Bayham. They also joined a retreat with local municipal representatives in Prince Edward County on that community's official plan update.

GTA and Metro Toronto Waterfront Initiatives

In December 1990, the Ontario Government announced its support for the recommendations contained in the second interim report of the Royal Commission on the Future of the Toronto Waterfront. The ministry is responsible for implementing a number of these waterfront initiatives through the planning process, including the Greater Toronto Area waterfront trail system from Burlington to Newcastle.

In south Etobicoke, the ministry is ensuring that a comprehensive planning framework is in place to guide development along the waterfront and in the rest of the community. The ministry is working with Metro Toronto and Etobicoke to prepare appropriate planning policies and programs.

In addition, the Minister has declared a provincial interest in the secondary plan for the Etobicoke Motel Strip in order to protect the environment and public usage of this waterfront area. The declaration means that Cabinet will make the final decision on the secondary plan following an Ontario Municipal Board hearing.

The ministry continues to monitor development applications, including the issuance of building permits for the Portlands area of the Toronto waterfront to ensure that development options remain open until a suitable plan is prepared for this area.

To protect public use and enjoyment of the waterfront, the entire Harbourfront site in Toronto is covered by a Minister's zoning order under Section 46 (1) (a) of the Planning Act. The zoning order will stay in place until a comprehensive plan is finalized.

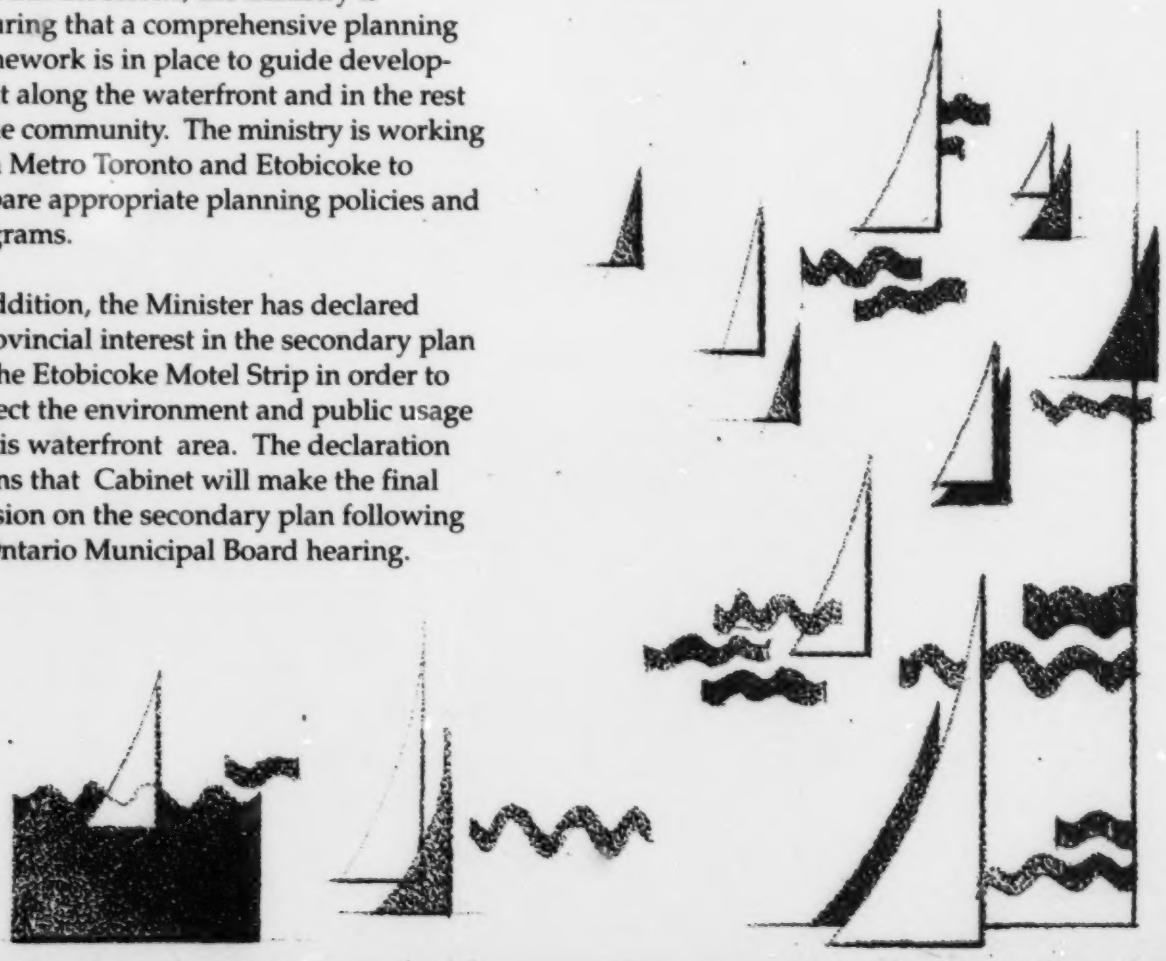

Municipal Organization

A major priority of the ministry is to encourage strong municipal governments that are able to meet the many complex and important challenges facing them today.

The ministry is working to improve the effectiveness and the efficiency of county and regional systems of government. This will help enhance municipal government generally and improve the boundary negotiations process, as well as encourage more open and accountable local governments. Local municipalities will be able to better plan the use of their resources and to provide better services.

Regional Reviews

During 1990-91, the ministry conducted reviews of regional governments in Ottawa-Carleton, Niagara and Haldimand-Norfolk and gathered comments from the public and area and regional municipalities on these reviews.

On December 18, 1990, the Minister introduced Bill 32, the Regional Municipality of Ottawa-Carleton Statute Law Amendment Act, 1991, to implement at-large election of the Regional Chair. The Bill received Royal Assent on April 8, 1991. Further consultations will be held before any additional organizational changes are proposed for the regional governments reviewed.

County Studies

There are now seven county studies underway across Ontario. Studies for Peterborough, Prince Edward, Northumberland, Prescott-Russell, Simcoe and Dufferin counties have been assigned ministry staff; the Huron County study is being undertaken with ministry liaison. At year end, reports had been completed in Bruce, Victoria and Wellington counties.

County and local municipal responses to the studies, along with input from several ministry branches, will be considered in proposing changes to help these counties address such issues as appropriate structure, representation and division of responsibilities.

South Simcoe

The consolidation of eight municipalities in southern Simcoe County into three towns became effective January 1, 1991. The consolidation creates stronger municipal governments better able to deal with extreme growth pressures in the area. Ministry staff are now working with the amalgamated towns on the valuation of their assets and the provision of services. In 1990-91, the ministry also provided more than $1.7 million in funding to assist the smooth transition to the new local government structure.

Sarnia-Lambton

On January 1, 1991, the Town of Clearwater and the City of Sarnia amalgamated and joined the County of Lambton under the Sarnia-Lambton Act. This ended 30 years of inter-municipal conflict in the area.

The County of Lambton has assumed new responsibilities for solid waste disposal, social and library services. In addition, a local county committee is now responsible for recommending future boundary adjustments to the Minister.

The ministry continued to consult with a local implementation committee to assist in a smooth transition to the new structure. Financial assistance of more than $2.5 million was made available by the ministry this year for various transitional costs, bringing the total ministry assistance to more than $5 million.

London/Middlesex

The City of London and its neighbours in Middlesex County formed a negotiating committee to resolve long-standing growth management and environmental issues facing that area. The committee met regularly from June 1990 until April 1991 to consider the best form of local government to deal with these issues.

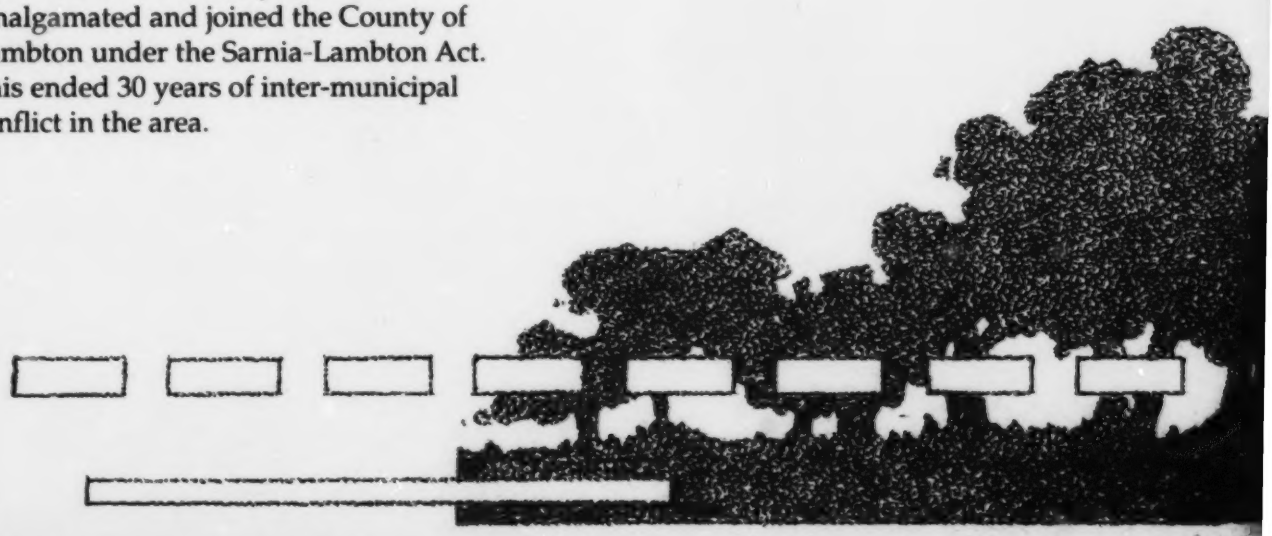

Local Government Reform in the North

The ministry has adopted a new approach to annexation and amalgamation in Northern Ontario. As a first step, the ministry reviews a municipality's request for annexation or amalgamation. If the ministry sees merit in the request, it provides funding for a local government study under the Community Planning Grant Program. The study provides a good information base and recommends options for local government reform. The next step is to establish a local committee with representatives from the municipalities and areas involved to negotiate local government reforms.

To date, 18 local government reform initiatives have been undertaken. Additional enquiries have been received from approximately 12 local communities seeking funding for local government studies to improve local decision-making structures and resolve boundary disputes.

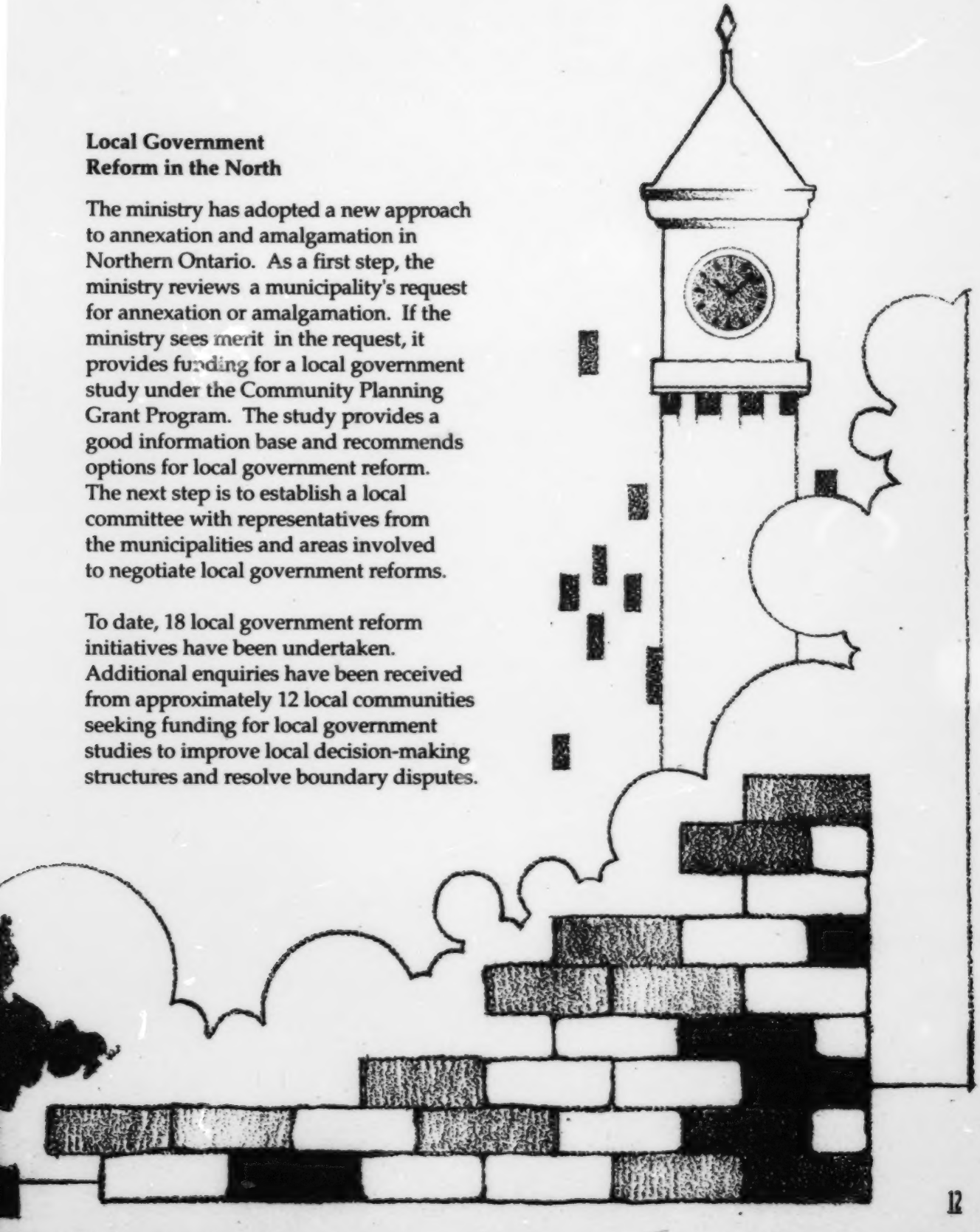

The Geraldton Local Government study was completed during the year, resulting in a formal application to the Ontario Municipal Board to annex five unorganized townships.

Consultations undertaken as part of the Kenora Local Government study are helping to rationalize the sharing of municipal services among three local municipalities and adjacent unorganized territories.

The North Timiskaming Local Government Study was completed in March 1991. The majority of the committee members, representing both municipalities and communities in unorganized territory, have agreed in principle to share a variety of area-wide services. The proposal represents a new concept in providing local services while preserving the identity of local communities.

The Minister's Advisory Committee for the area north of Sault Ste. Marie was appointed to hold impartial hearings and meetings in the local area, which has no municipal organization. A previous study recommended incorporation of 11 geographic townships as one municipality. The committee is to report by September 30, 1991.

Municipalities in the Parry Sound District have been the focus of three locally accountable steering committees, which are working with ministry staff to consider planning and growth management on an area-wide basis. The committees' reports are due in September 1991.

The ministry applied in 1990 to the Ontario Municipal Board to have one and a half unincorporated townships annexed to the Town of Blind River. However, the hearing was adjourned on a technicality and has not yet been re-scheduled. The Blind River council is preparing to negotiate a new annexation deal with the provincial government.

The Kenora/Keewatin/Jaffray-Melick area includes three municipalities and eight neighbouring unincorporated townships. With ministry funding, the municipalities have hired a consultant to review relationships and joint services in the area. The consultant's report is due in July 1991.

The Northeastern Ontario Municipal Association (Cochrane District) requested ministry assistance to evaluate feasibility of consolidating the existing district-wide boards in the health, social services and economic development fields, among others. A local committee has been formed, along with an interministerial committee, to examine these issues.

In addition, the Improvement District of Cameron has initiated amalgamation discussions with the adjacent Township of Papineau. Public meetings, negotiations between the municipalities and negotiations for provincial special assistance grants are now taking place.

The ministry has been asked to determine the costs of bringing services in the Chapleau area up to municipal standards in the unincorporated areas adjacent to Chapleau. The ministry would proceed with annexation, if feasible.

Local government studies are currently underway or being negotiated in the Sturgeon Falls/Cache Bay/Springer Township area, the Spanish River/Webbwood area, the Cochrane/Glackmeyer area, the Field/Caldwell area, the Temagami area and the Red Lake/Madsen/Golden area.

Other Northern Initiatives

The Planning Administration Grant Interministry Committee has made recommendations on local decision-making authority in Northern Ontario. In the short term, it calls for the expansion of existing planning boards and creation of additional ones. The committee also recommended that planning boards be given the authority to pass zoning by-laws.

Over the long term, the committee suggests that each planning board should become an area authority, or federation of local government bodies that assumes responsibilities such as building code enforcement, economic development and waste management, in addition to planning. This authority or federation would consist of elected representatives.

Most recently, the Sudbury East Planning Board was established to cover an area between the Regional Municipality of Sudbury and the west boundary of the Nipissing District.

Improvement Districts are a form of local government which had a purpose during the early days of resource development in the North. Thirty-eight such areas were created and most have now obtained municipal status. Only three remain: Cameron, which is finalizing an agreement for amalgamation with Papineau Township; Matachewan, which is considering township status on January 1, 1992; and Gauthier, which is included in the North Timiskaming Study.

The ministry does not want any more new improvement districts created, primarily because they do not provide for democratically-elected representatives.

The ministry sees more appropriate options available to provide local services such as local service boards, local roads boards and municipal incorporation.

In January 1991, the Life-In-The-North Committee was established to co-ordinate ministry activities and direction for Northern Ontario. All relevant ministry branches with interests in governance in the North are represented on this committee.

In early 1991, senior staff of both the ministries of Municipal Affairs and Northern Development and Mines (MNDM) met to co-ordinate future strategic directions for the North. MNDM has recognized that it can accomplish some of its goals through improved local government and supports this ministry's efforts to encourage local government reforms which reflect the unique situations in the North.

The ministry also gave grants to northern community colleges to help provide education and training for municipal officials.

Joint Servicing Between Municipalities

Joint servicing occurs when two or more municipalities share in providing such services as water and sewer, fire protection, libraries and recreational facilities.

One municipality may merely purchase the service from another, or two or three municipalities may establish a joint board for administering and delivering the service. However, joint servicing is often a short-term solution to a more serious problem. Local communities of interest and natural service areas are often not contained within the boundaries of one municipality. This can result in inequitable cost sharing for services between municipalities, a lack of accountability, wasted staff and council time in negotiating and administering joint servicing and strong resistance to boundary adjustments.

The ministry is preparing a discussion paper to investigate the extent of joint servicing across the province. It will review the advantages and disadvantages of joint servicing and consider options to resolve identified problems.

Because different provincial ministries are responsible for various local, municipal services, they are being consulted in the discussion paper to ensure a co-ordinated approach to this issue.

Improved Municipal Finance

Strong municipalities must have the financial capacity to provide the services expected by their residents. Scarce provincial resources have led the ministry to work with municipalities to re-examine provincial-municipal fiscal relationships and to explore opportunities for new sources of municipal revenue.

Provincial-Municipal Financing

The Minister's Advisory Committee on the Provincial-Municipal Financial Relationship continued its review of fiscal arrangements between the provincial government and local municipalities. The committee, which included provincial and municipal representatives, examined the roles and responsibilities of the two levels of government and possible new approaches to municipal financing. The committee's report was submitted to the Minister in January 1991 and released for public comment in March 1991.

Municipal Borrowing and Investment

In 1990, the ministry continued to work with the Working Committee on Municipal Debt Issuance and Investment Policy, which included representatives from the Ministry of Treasury and Economics, the Association of Municipalities of Ontario (AMO) and the Investment Dealers Association. The committee made various proposals to give municipalities greater flexibility in borrowing and investing and to streamline the Ontario Municipal Board approval process for municipal debenture financing.

Unconditional Grants

Following consultation with the Advisory Committee on the Provincial-Municipal Financial Relationship and AMO, and in anticipation of major structural reforms, the ministry's unconditional grants to municipalities were increased this year by five per cent over the 1990 entitlement.

Pension Benefits for Municipal Employees

The ministry consulted with AMO regarding a special pension plan for elected officials. It also continued to work on the Ontario Municipal Employees Retirement System (OMERS) plan, implementing changes to comply with the Pension Benefits Act, 1987. In January 1991, OMERS pensioners received ad hoc increases which compensated for the rising cost of living.

Goods and Services Tax

In conjunction with AMO, the ministry examined the potential impact of the federal GST on the Ontario municipal sector. This information assisted Ontario municipalities in negotiating municipal GST rebates, through the Federation of Canadian Municipalities. As well, the ministry worked with the ministries of the Environment and Treasury and Economics to develop arrangements which provided equitable GST treatment between municipalities which provide sewer and water services and those which contract with the Ministry of the Environment for these services. The ministry also prepared a guideline for municipal treasurers and auditors to help record and report GST expenditures and recoveries.

Innovative Financing

In 1990, the ministry commissioned a study on innovative financing techniques that could help municipalities fund infrastructure development. The study will be used to evaluate proposals from municipalities and will assist the ministry in providing municipalities with additional flexibility in making their fiscal arrangements.

Affordable Housing Study

In co-operation with the Ministry of Housing, the ministry consulted with the municipal sector regarding the testing of a quantitative model that can determine the costs for various types of residential development taking into account such variables as density, income levels and municipality size.

Community Development

Over the past year, ministry staff have continued to expand their network with other ministries, local governments and community development experts. This has led to an increased understanding of the importance of long-term, community-based strategic planning and fostering partnerships at the local level. These partnerships should help generate local solutions to problems facing municipalities. As well, the ministry is considering expanding the range of projects eligible for funding under its programs. The ministry also wants to align its programs more closely to the economic priorities of the Government.

Community Planning Grant Program

The ministry provides financial assistance to support community-based strategic planning initiatives through this program. The funding also pays for municipal studies required to apply provincial interests to local planning issues and to produce local planning documents which would improve municipal management of community development. In the past fiscal year, total grant payments amounting to $2,727,219 were received by 212 municipalities.

In addition, this program supports municipal initiatives to review long-term planning and structural arrangements through local government studies involving two or more municipalities and/or unorganized territories.

Planning Administration Grant Program

The Planning Administration Grant Program supports local land use planning administration in both municipalities and unorganized territories in Northern Ontario. A program review in 1990 identified several improvements to the program and clarified the roles in administration and management issues. In 1990-91, the ministry committed $387,652 in funding to 18 local planning boards in the North.

Comprehensive Community Improvement and Development Program

The ministry also provides financial support for community development through the Program for Renewal, Improvement, Development and Economic revitalization (PRIDE) and the Community Planning Grant Program.

PRIDE combines financial assistance for capital works with professional advice, educational and information services to encourage a range of improvements in communities across Ontario. In 1990-91, 83 municipalities received $16 464,976 under the PRIDE, Ontario N .ghbourhood Improvement and Commercial Area Improvement programs.

Special PRIDE Anti-Recession Program

This year, the ministry provided additional funding through PRIDE as part of the Government's Anti-Recession Program to stimulate short-term job creation and improve municipal services and facilities. The ministry committed funding of $17,089,600 to 84 mun'cipalities for local projects which must be completed by January 31, 1992. This initiative is expected to generate the equivalent of approximately 306 full-year jobs in the construction industry.

Housing Intensification Program

The Housing Intensification Program is a special enrichment to the PRIDE program for capital works in communities proposing to increase the supply of affordable housing. In 1990-91, seven municipalities received $1,321,523 under this program.

Provincial Municipal Partnership

Meeting the needs of Ontario's people requires a combined provincial-municipal effort. The Ministry of Municipal Affairs therefore devotes considerable attention to encouraging a co-operative and constructive relationship between the two levels of government.

Strategic Planning and Intergovernmental Relations Branch

The branch supports the ministry in planning, managing and co-ordinating its relationships with municipalities, municipal organizations, professional groups and other ministry clients. This includes managing the ministry's strategic planning process, co-ordinating its policy and legislative agenda and developing issue management and consultation strategies.

Municipal Participation in Provincial Policy Development

In 1990-91, the ministry extended its consultations with the municipal sector. The Minister chaired regular monthly meetings with the executive of the Association of Municipalities of Ontario to discuss important policy issues impacting upon the municipal sector. In addition, a number of policy forums were organized to discuss such policy issues as Provincial-Municipal Financial Relations, the Provincial-Municipal Services Review and Long Term Care Reform, the Environmental Assessment Process and Waste Management Issues. Other ministers attended these meetings in order to discuss municipal issues with AMO's executive.

As well, regular staff liaison meetings were held to ensure co-ordination between the ministry and the association.

Consultation with the municipal sector was broadened to include formal meetings between senior ministry officials and the executives of the Municipal Engineers Association, the Ontario Municipal Administrators Association, the Association of Municipal Clerks and Treasurers of Ontario and other municipal and professional groups and associations.

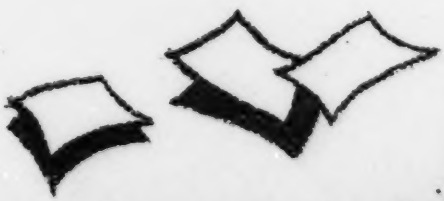

Municipal Elections Training

In partnership with the Association of Municipal Clerks and Treasurers of Ontario (AMCTO) and as a result of changes to the Municipal Elections Act, 26 sessions were held across the province to provide election information and training to local officials. Over 1,100 people attended to hear representatives from Statistics Canada and the ministries of Education and Revenue, in association with AMCTO and the ministry.

Jointly Funded Local Government Studies in the Napanee, Geraldton and Barry's Bay Areas

The purpose of these studies is to identify and recommend options to strengthen local government and existing municipal structures. The municipalities involved are now reviewing the results of these studies before determining future courses of action.

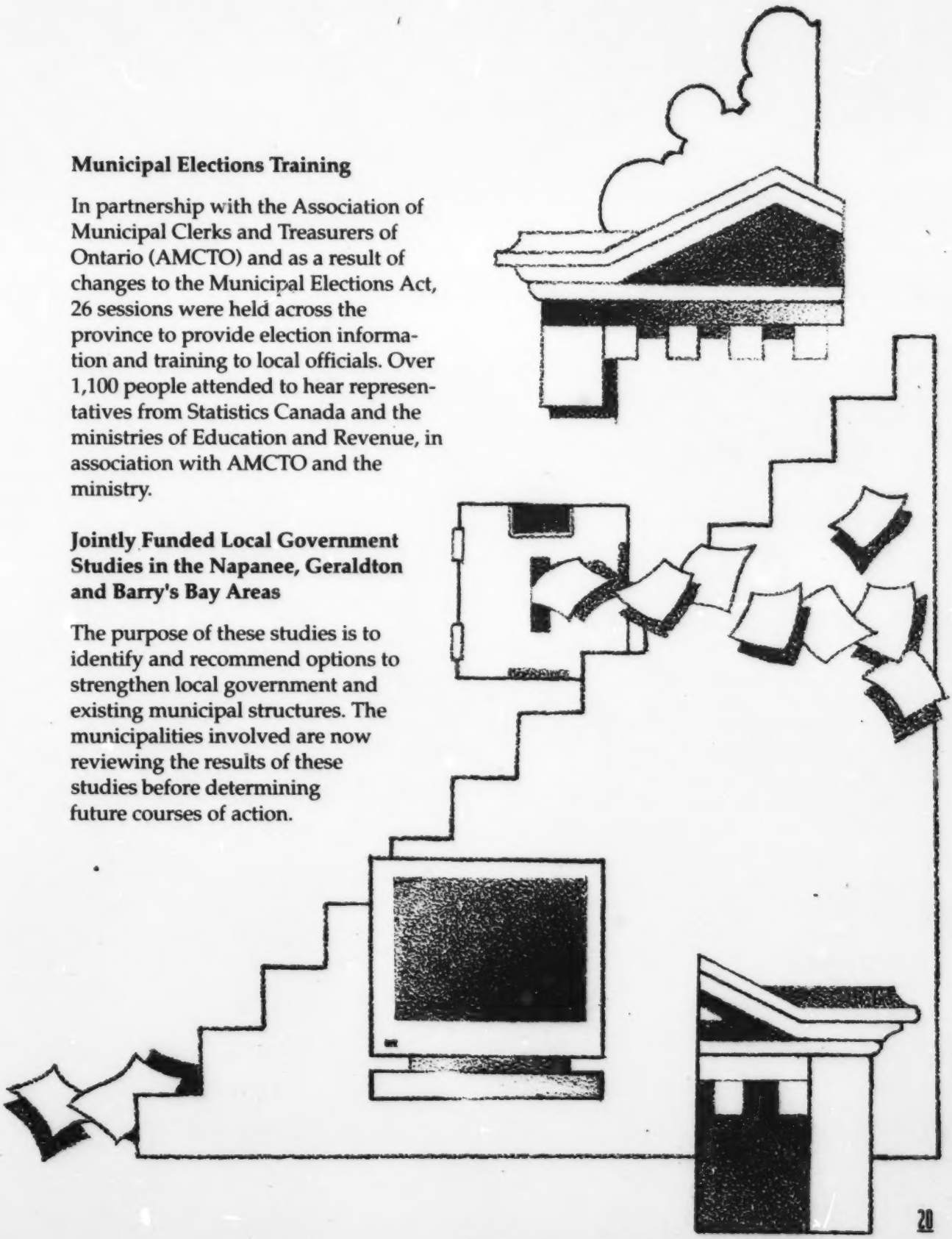

Other Ministry Initiatives

Southwold Tornado Relief

In August 1990, a tornado severely damaged property in this Elgin County township. The Ontario Government declared the township a disaster area and promised provincial funding of up to $3 for every dollar raised locally. As required under the Ontario Disaster Relief Assistance Program, the local municipality appointed a disaster relief committee to oversee the distribution of local and provincial funding. The ministry advised the municipality immediately after the tornado struck, helped to set up the disaster relief committee and provided ongoing advice to the committee, which has now finished its work.

The provincial contribution for disaster relief for Southwold was $438,000 this year, which helped 40 victims with losses of uninsured essential items.

Provincial Follow-up to the Tyre King Fire

The ministry continued to help co-ordinate the provincial government's response to a major fire at this tire storage facility in the City of Nanticoke in February 1990. Ministry staff chaired a joint provincial-municipal committee and advised on appropriate short and long-term compensation for people affected by the fire. In this role, staff worked with the Municipal Audit Bureau on auditing the short-term compensation package.

Advisory Assistance to Municipalities

Through its 10 regional offices, the ministry continued to advise municipalities and planning boards in such areas as municipal administration, finance and land use planning. While such advice is often focussed on a local issue of particular concern, ministry input also assists municipalities to manage issues where there are provincial interests.

Regional Conference Program

The ministry held five regional conferences for municipal officials last year under such themes as "Shaping your outlook for the future" and "Working towards community self-reliance". Conference agendas reflected ministry priorities in such areas as land use planning for county reform, northern local government initiatives, municipal Freedom

of Information, the "greening" of the Planning Act and strategic community development. Issues of specific regional interest were also featured. More than 1,000 municipal elected officials and staff attended these conferences.

Municipal Elections Act

The Minister introduced new legislation following a complete review of the Municipal Elections Act in consultation with the Association of Municipalities of Ontario, the Association of Municipal Clerks and Treasurers of Ontario and other interested parties. The legislation enhances accessibility for electors, places further limits on corporate campaign contributions, prohibits the personal use of surplus campaign funds and provides better enforcement of campaign financing rules by relieving individual electors of the burden of undertaking legal proceedings.

Municipal Conflict of Interest

The Minister appointed a consultation committee to review the Municipal Conflict of Interest Act and related issues. The committee met several times during the past year. The committee's report is due to the Minister on July 31, 1991.

Municipal Waste Management

The ministry is conducting a comprehensive review of municipal powers related to solid waste management. In this review, it is being assisted by the Waste Abatement Strategy Implementation Committee which includes representatives of the ministry, the Ministry of the Environment and the Association of Municipalities of Ontario.

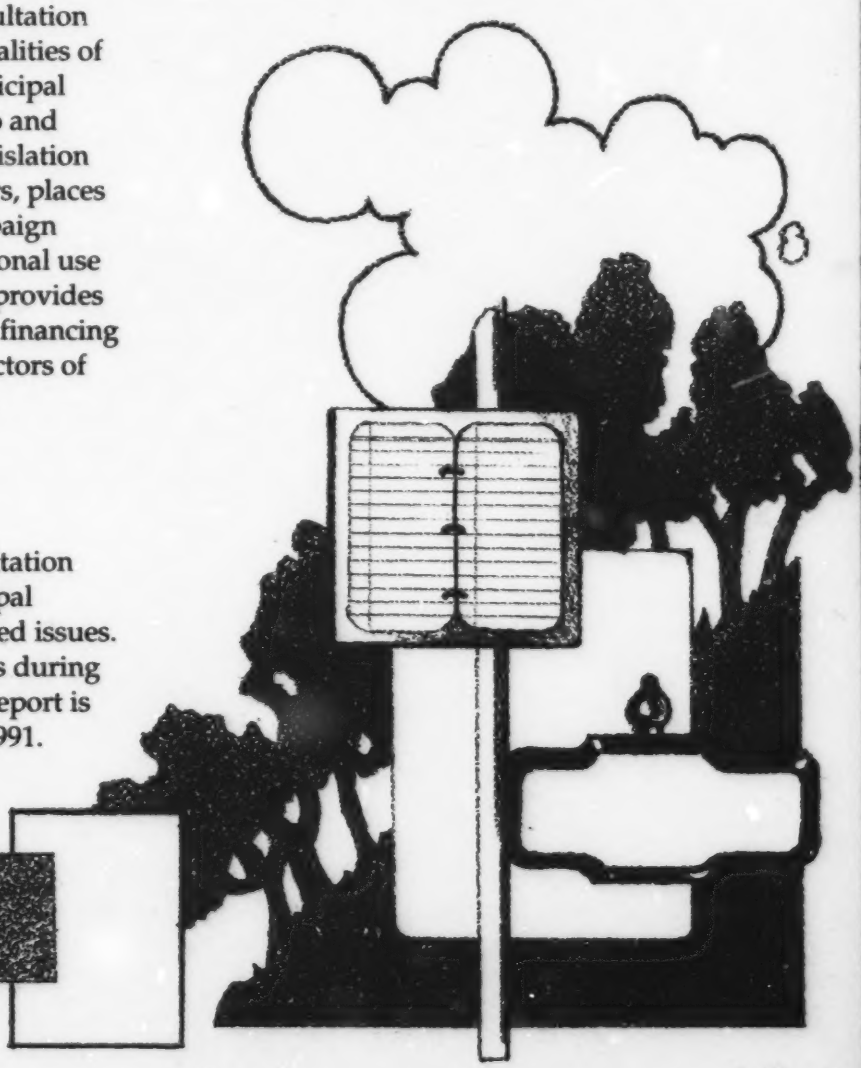

Municipal Education and Training

The ministry works with municipal associations, municipalities and educational institutions to develop education and training initiatives that will enhance municipal management capabilities.

For example, it continues to offer the Municipal Planning Administrators course, which provides training for officials with no formal planning background in administering their municipality's planning process.

The ministry also assists by promoting continuing education among municipal elected officials and staff, making students and graduates aware of career opportunities in local government, funding special projects with an educational focus and ensuring that existing and new education materials are available in both English and French.

Advisory Initiatives

The ministry continues to provide publications and advisory services intended to help municipal elected officials, and staff and the public understand and access legislation and regulations relating to local and provincial government responsibilities.

Other advisory services are provided to individual municipalities on different subjects through the ministry's 10 field offices across the province.

Ministry Strategic Plan

A comprehensive review and update of the ministry's strategic plan was undertaken this year to deal with emerging government priorities and future trends and issues related to the ministry's responsibilities.

French Language Services

The ministry offers grants to encourage and support the provision of municipal services in French. Grants are available for needs assessment studies, French language training, translation and signage. Municipalities may apply for funding to the ministry's French Language Services.

Last year, the ministry participated in the Franco-Ontarian festival in Ottawa, where it set up a display showcasing ministry publications and services. It also helped the Francophone Association of Municipalities of Ontario organize its first annual conference.

The ministry ensures that the required complement of bilingual staff are in place in various ministry branches. Last year, 32 staff received French language training and 14 others attended French immersion sessions at the Centre linguistique, Collège de Jonquière in Québec.

All ministry documents and publications intended for the general public are provided in English and French.

of Information, the "greening" of the Planning Act and strategic community development. Issues of specific regional interest were also featured. More than 1,000 municipal elected officials and staff attended these conferences.

Municipal Elections Act

The Minister introduced new legislation following a complete review of the Municipal Elections Act in consultation with the Association of Municipalities of Ontario, the Association of Municipal Clerks and Treasurers of Ontario and other interested parties. The legislation enhances accessibility for electors, places further limits on corporate campaign contributions, prohibits the personal use of surplus campaign funds and provides better enforcement of campaign financing rules by relieving individual electors of the burden of undertaking legal proceedings.

Municipal Conflict of Interest

The Minister appointed a consultation committee to review the Municipal Conflict of Interest Act and related issues. The committee met several times during the past year. The committee's report is due to the Minister on July 31, 1991.

Municipal Waste Management

The ministry is conducting a comprehensive review of municipal powers related to solid waste management. In this review, it is being assisted by the Waste Abatement Strategy Implementation Committee which includes representatives of the ministry, the Ministry of the Environment and the Association of Municipalities of Ontario.

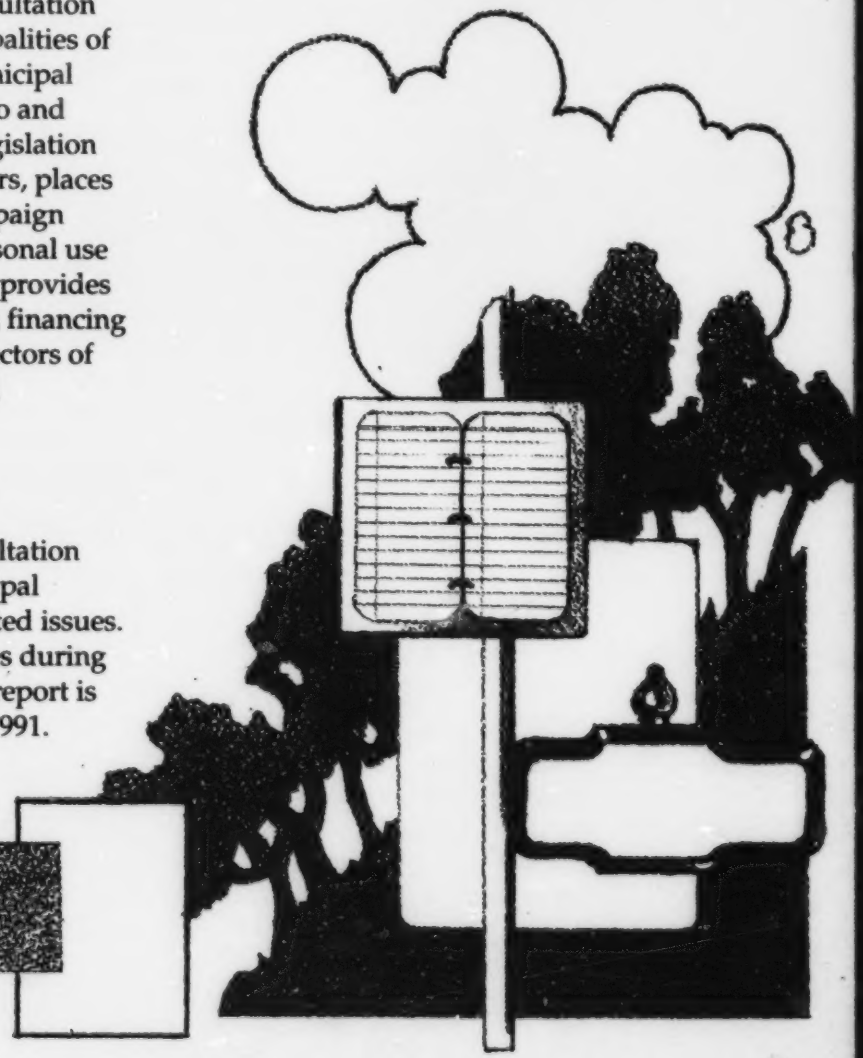

Municipal Education and Training

The ministry works with municipal associations, municipalities and educational institutions to develop education and training initiatives that will enhance municipal management capabilities.

For example, it continues to offer the Municipal Planning Administrators course, which provides training for officials with no formal planning background in administering their municipality's planning process.

The ministry also assists by promoting continuing education among municipal elected officials and staff, making students and graduates aware of career opportunities in local government, funding special projects with an educational focus and ensuring that existing and new education materials are available in both English and French.

Advisory Initiatives

The ministry continues to provide publications and advisory services intended to help municipal elected officials, and staff and the public understand and access legislation and regulations relating to local and provincial government responsibilities.

Other advisory services are provided to individual municipalities on different subjects through the ministry's 10 field offices across the province.

Ministry Strategic Plan

A comprehensive review and update of the ministry's strategic plan was undertaken this year to deal with emerging government priorities and future trends and issues related to the ministry's responsibilities.

French Language Services

The ministry offers grants to encourage and support the provision of municipal services in French. Grants are available for needs assessment studies, French language training, translation and signage. Municipalities may apply for funding to the ministry's French Language Services.

Last year, the ministry participated in the Franco-Ontarian festival in Ottawa, where it set up a display showcasing ministry publications and services. It also helped the Francophone Association of Municipalities of Ontario organize its first annual conference.

The ministry ensures that the required complement of bilingual staff are in place in various ministry branches. Last year, 32 staff received French language training and 14 others attended French immersion sessions at the Centre linguistique, Collège de Jonquière in Québec.

All ministry documents and publications intended for the general public are provided in English and French.

Program
Information

90

ASM

APPENDIX A

Ministry Transfer Payments and Grant Programs

In support of provincial and overall ministry objectives, various forms of financial assistance are available to municipalities, municipal associations and educational institutions. The ministry also administers a number of provincial programs that extend grants and loans to municipalities to maximize the effective use of financial and management resources and to assist in providing services to residents.

On behalf of the Ontario Women's Directorate, the ministry distributes funding under the Municipal Employment Equity Program to municipalities. As well, it distributes payments to property owners under the Managed Forest and Conservation Lands Rebate Program on behalf of the Ministry of Natural Resources.

PROGRAM INFORMATION

Program	*Amount Paid $*	*Clients Served*
Ontario Unconditional Grants Program		
This program provides financial assistance to municipal governments to reduce the impact of property tax increases on local taxpayers and to strengthen the fiscal capacity of resource-poor municipalities.	**901,829,588**	**839 municipalities**
Ontario Unconditional Grants - Other		
This program reduces the impact of cost sharing within a region, county or district due to shifts in tax burdens caused by changes in equalization factors. It also provides special financial assistance to municipalities that face financial burdens that are beyond their control.	**7,053,218**	**81 municipalities**
Provincial Properties: Payment-in-lieu-of-Taxes		
Under this program, the provincial government pays its share of municipal servicing costs applicable to provincial property that is not occupied by a tenant. The program also applies to provincial parks, wilderness areas and the non-tenanted portions of agricultural research stations. The grant-in-lieu-of-tax is paid to lower-tier municipalities. Local improvements and drainage charges may also be paid, if applicable.	**36,676,233**	**669 municipalities**

Program	*Amount Paid $*	*Clients Served*
Tenant-occupied Provincial Properties Program		
The provincial government pays municipal taxes on behalf of tenants occupying provincially-owned property in a municipality. In addition, the provincial government pays school taxes on behalf of tenants of provincial property located in unorganized areas. At year end, the provincial government invoices those tenants who are responsible for their own taxes, to recover the current year taxes paid on their behalf.	**6,923,667**	**6,026 properties**
Comprehensive Community Improvement and Development Program		
This program combines the Program for Renewal, Improvement, Development and Economic revitalization (PRIDE), the Ontario Neighbourhood Improvement Program and the Commercial Area Improvement Program. Financial assistance is provided for capital works along with professional advice, education and information services to encourage a range of improvements in communities across Ontario.	**16,464,976**	**85 municipalities**
Housing Intensification Program		
The Housing Intensification Program is a special enrichment provided to the PRIDE program for capital works in areas proposing to increase the number of housing units.	**1,321,523**	**7 municipalities**
Community Planning Grant Program		
Funds provided under the Community Planning Grant Program are used to produce a range of local planning and government study documents enabling better municipal management of community development. The program also pays for municipal studies applying provincial interests to the local setting.	**1,520,514**	**87 municipalities**
In addition, a special enrichment provided for municipal studies examining possibilities for residential intensification or the implementation of the Land Use Planning for Housing Policy Statement.	**1,206,705**	**31 municipalities**

Program	*Amount Paid $*	*Clients Served*

Planning Administration Grant Program

The Planning Administration Grant Program helps pay for the administration of planning activities in planning areas with unorganized territory in Northern Ontario.	**387,652**	**18 planning boards**

Municipal Programs

The following programs provide grants to municipalities to maintain or improve the services provided to their residents and to improve their own administrative capabilities.

Disaster Relief Assistance to Individuals	**659,732**	**4 disaster areas**
Municipal Services in French	**270,622**	**13 municipalities**
Involvement in Municipal Administration	**782,705**	**258 students**
Municipal Employment Equity	**716,416**	**37 municipalities**
Ontario Municipal Internship	**616,871**	**25 trainees**
Municipal Training Incentive Grants	**56,029**	**153 municipalities**
Other Payments	**91,904**	**16 municipalities**

Property Tax Rebates

On behalf of the Ministry of Natural Resources, the Ministry of Municipal Affairs carries out payment administration functions to assist with a program that encourages the continued use and proper management of forest and conservation lands. The program is implemented through rebates of 100% of municipal taxes to eligible property owners and 100% of municipal taxes from the non-revenue producing lands of provincial conservation authorities. The following programs encourage these initiatives:

Experience 90	**92,107**	**54 students**
Conservation Lands Tax Rebate Program	**1,126,932**	**3,576 owners**
Conservation Authorities	**4,074,078**	**38 authorities**
Managed Forest Tax Rebate Program	**2,952,483**	**10,285 owners**
Total properties on file		**46,146**
Total properties for which payment made		**13,859**
Grants to Municipal Associations & Inter-governmental Committee on Urban and Regional Research	**418,085**	**9 payments**

APPENDIX B
MINISTRY LEGISLATION PASSED DURING 1990-91

Municipal Elections Statute Law Amendment Act (Bill 16)

Royal Assent - December 20, 1990; in force January 1, 1991

The Act makes various changes to the municipal election process with respect to voter accessibility, accountability in campaign financing and administrative efficiency. For example, the Act extends voting rights to the homeless and makes it easier for students and residents of psychiatric hospitals to vote. The Act requires candidates with leftover campaign funds to turn money over to the municipal clerk who will hold it in trust for use by the candidate during the next municipal election. The Act also addresses the enforcement of campaign financing and reporting rules.

County of Simcoe Act (Bill 177)

Royal Assent - June 28, 1990 (all sections but s.5 and s.55 in force on Royal Assent. Section 5 in force on December 1, 1991. Section 55 on January 1, 1991)

The Act amalgamates eight municipalities in south Simcoe County into three municipal units.
Part I of the legislation establishes the three amalgamated municipalities, municipal council composition and council responsibilities. Part II of the Act establishes the representatives of each Town on County Council.

Organization Chart

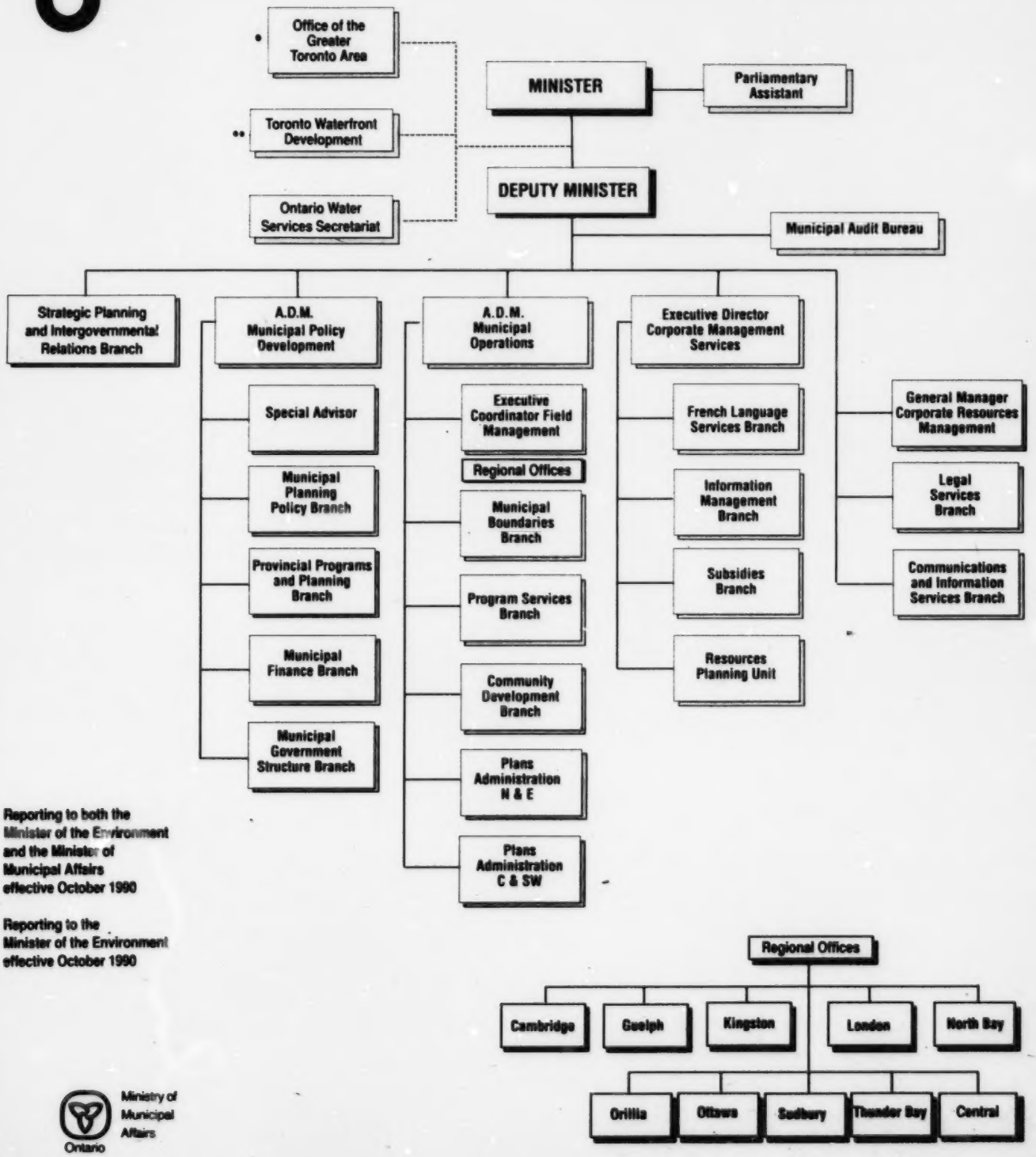

•• Reporting to both the Minister of the Environment and the Minister of Municipal Affairs effective October 1990

• Reporting to the Minister of the Environment effective October 1990

Ontario Ministry of Municipal Affairs

Rapport annuel

On peut se procurer des exemplaires supplémentaires du présent rapport à l'adresse suivante :

Librairie du gouvernement de l'Ontario,
880, rue Bay, Toronto, ou Accès Ontario,
50, rue Rideau, Ottawa, pour les achats en personne. Les personnes de l'extérieur peuvent écrire ou téléphoner à :

Publications Ontario
880, rue Bay, 5e étage
Toronto (Ontario)
M7A 1N8
(416) 326-5300

Pour les appels interurbains, on peut composer sans frais le 1-800-668-9938.

Les personnes dont l'indicatif régional est le 807 peuvent composer le 0 et demander le Zénith 67200.

Accès Ontario
50, rue Rideau
Ottawa (Ontario)
K1N 9J7
(613) 238-3630

Les personnes dont l'indicatif régional est le 613 peuvent composer le 0 et demander le Zénith Ontario.

Les cartes MasterCard et Visa sont acceptées. Les chèques et mandats doivent être libellés à l'ordre du trésorier de l'Ontario.

ISSN 0833-1731

© Imprimeur de la Reine pour l'Ontario, 1991

Prix : 2,50 $

Table des matières

OBJECTIFS DU MINISTÈRE 3

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE 5
Le cadre 5
Aménagement du territoire pour le logement 5
Terres marécageuses 6
Simplification du processus de planification 6
Analyse régionale 6
Plan d'aménagement de la ceinture ouest de promenades 6
Aménagement du corridor est de la 401 7
Étude sur la gestion de la croissance de l'agglomération urbaine de Quinte 7
Moraine d'Oak Ridges 7
Étude et coordination de l'aménagement du territoire 7
Projet d'aménagement des rives de la région du grand Toronto et de la communauté urbaine de Toronto 8

ORGANISATION DES MUNICIPALITÉS 10
Études régionales 10
Études de comté 10
Sud de Simcoe 11
Sarnia-Lambton 11
London/Middlesex 11
Réforme de l'administration locale dans le Nord 12
Autres initiatives dans le Nord de la province 14
Services assurés en commun par des municipalités 15

papier recyclé

AMÉLIORATION DES FINANCES MUNICIPALES 16
Relations provinciales-municipales en matière de financement 16
Emprunts et investissements municipaux 16
Subventions inconditionnelles 16
Prestations de retraite des employés municipaux 16
Taxe sur les produits et services 17
Nouveaux modes de financement 17
Étude sur le logement à prix abordable 17
Aménagement communautaire 17
Programme de subventions pour la planification communautaire 17
Programme de subventions pour l'administration de l'aménagement 18
Amélioration et aménagement communautaires 18
Programme RENOVAM spécial anti-récession 18
Programme d'optimisation domiciliaire 18

COLLABORATION ENTRE LA PROVINCE ET LES MUNICIPALITÉS 19
Direction de la planification stratégique et des relations intergouvernementales 19
Participation municipale à l'élaboration des politiques provinciales 19
Formation en vue des élections municipales 20
Études sur l'administration locale financées conjointement dans les régions de Napanee, Geraldton et Barry's Bay 20

AUTRES INITIATIVES DU MINISTÈRE 21
Secours aux victimes de la tornade à Southwold 21
Réaction de la province à l'incendie de pneus de la Tyre King 21
Service consultatif aux municipalités 21
Programme de conférences régionales 21
Loi sur les élections municipales 22
Conflits d'intérêts municipaux 22
Gestion des ordures municipales 22
Éducation et formation des employés municipaux 22
Initiatives en matière de consultation 23
Plan stratégique du ministère 23
Services en français 23

RENSEIGNEMENTS SUR LES PROGRAMMES 24

ANNEXE A 25
Programmes de subventions et de paiements de transfert 25
Programme de subventions inconditionnelles de l'Ontario 25
Autres subventions inconditionnelles de l'Ontario 25
Paiements tenant lieu d'impôt aux municipalités 25
Programme de versements relatifs aux biens immeubles provinciaux occupés par des locataires 26
Amélioration et aménagement communautaires 26
Programme d'optimisation domiciliaire 26
Programme de subventions pour la planification communautaire 26
Programme de subventions pour l'administration de l'aménagement 27
Programmes municipaux 27
Remises d'impôts fonciers 27

ANNEXE B 28
Lois du ministère adoptées en 1990-1991 28
Loi modifiant la Loi sur les élections municipales (projet de loi 16) 28
Loi sur le comté de Simcoe (projet de loi 177) 28

ORGANIGRAMME 29

Ontario

Bureau du Ministre
Office of the Minister

Ministère des Affaires municipales

Ministry of Municipal Affairs

777, rue Bay
Toronto (Ontario)
M5G 2E5

À l'attention du lieutenant-gouverneur de la province de l'Ontario

Votre Honneur,

Nous avons le plaisir de soumettre à l'attention de Votre Honneur et de l'Assemblée législative le rapport annuel du ministère des Affaires municipales pour l'exercice se terminant le 31 mars 1991.

Nous vous prions d'agréer, Votre Honneur, l'expression de nos sentiments respectueux.

Le ministre,

Dave Cooke

Ontario

Bureau du Sous-ministre
Office of the Minister

Ministère des Affaires municipales

Ministry of Municipal Affairs

777, rue Bay
Toronto (Ontario)
M5G 2E5

L'honorable Dave Cooke
Ministre des Affaires municipales

Monsieur le Ministre,

C'est avec plaisir que je soumets à votre approbation le rapport annuel de 1990-1991 du ministère des Affaires municipales.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mes sentiments respectueux.

Le sous-ministre,

David Hobbs

Objectifs du ministère

Les changements sociaux et économiques qui s'opèrent actuellement en Ontario n'ont jamais été aussi rapides, ce qui soumet les administrations municipales, dont le mode de fonctionnement a été conçu il y a un siècle, à des pressions de plus en plus fortes. Le ministère des Affaires municipales juge prioritaire d'aider les municipalités à relever les défis de notre époque en répondant aux besoins des habitants de l'Ontario et en planifiant l'avenir de leurs collectivités.

À cette fin, le ministère s'est fixé les objectifs suivants :

- *favoriser et assurer une administration locale forte;*
- *guider le développement conformément aux politiques et objectifs provinciaux; et*
- *veiller à ce que la province et les municipalités travaillent ensemble au mieux des intérêts de la population de l'Ontario.*

Le ministère poursuit ces objectifs dans le cadre de quatre grands thèmes stratégiques : la collaboration entre la province et les municipalités, l'aménagement du territoire, l'organisation des municipalités et les finances municipales. Dans chacun de ces domaines, le ministère cherche à entretenir des relations de travail harmonieuses avec les municipalités locales en leur apportant le soutien, les ressources financières, les connaissances techniques et les réformes structurelles nécessaires pour les inciter à participer à la réalisation des objectifs qu'il a fixés.

Une importance particulière est accordée aux questions qui touchent l'ensemble de la province, comme la gestion de la croissance, la protection de la qualité de l'environnement, la construction de logements abordables, le développement économique et la mise en valeur des principales richesses naturelles. Pour chacune de ces questions, les autorités provinciales et municipales doivent travailler la main dans la main pour parvenir à des consensus et atteindre leurs objectifs communs.

L'aménagement stratégique du territoire à long terme peut, par exemple, aider les deux niveaux de gouvernement à faire face aux changements tout en limitant le coût des services, en protégeant l'environnement et en assurant, durablement, le bien-être et la qualité de la vie dans les localités de toute la province.

Les réformes apportées aux structures municipales peuvent également aider les collectivités locales à mieux s'adapter à l'évolution des besoins et à fournir de meilleurs services, de façon démocratique, en rendant des comptes aux citoyens.

Par ailleurs, l'assouplissement des modalités de financement des municipalités peut aider les collectivités locales à faire face à l'accroissement de la demande de services sans compromettre leur situation financière. Le gouvernement provincial accorde également une aide financière aux municipalités pour qu'elles puissent répondre à l'évolution des besoins et de la demande.

Dans ces domaines comme dans bien d'autres, le ministère joue un rôle de premier plan en veillant à ce que les intérêts et les objectifs de la province soient respectés tout en incitant les municipalités locales à mieux servir leurs administrés.

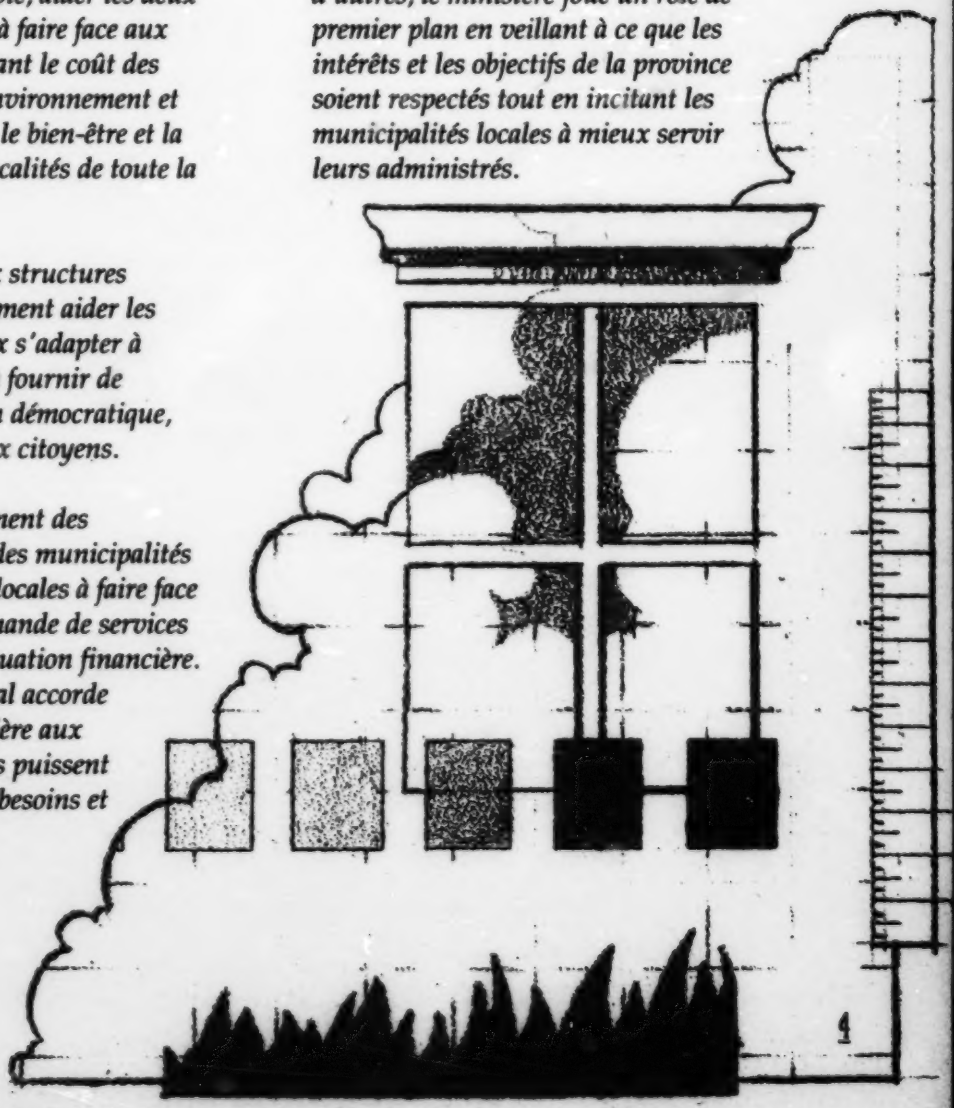

Aménagement du territoire

L'aménagement du territoire aide le gouvernement provincial et les municipalités locales à gérer la croissance et le développement, de façon à répondre aux besoins actuels et futurs des citoyens. Il aide également les collectivités à planifier leur renouvellement économique dans le contexte de la justice sociale et de la protection de l'environnement.

Le ministère fournit un cadre approprié pour encourager les municipalités locales à planifier en tenant compte des perspectives provinciales et veille à ce que les processus d'approbation de l'aménagement et de l'exploitation soient aussi accessibles, efficaces et équitables que possible. Dans certains cas, le ministère joue un rôle plus actif pour s'assurer que les intérêts provinciaux sont protégés.

Le cadre

En 1990, le ministère des Affaires municipales s'est attaché, conjointement avec d'autres ministères, à définir les intérêts du gouvernement provincial en matière d'aménagement du territoire. Ces intérêts consistent notamment à protéger les écosystèmes particulièrement fragiles et à assurer à la population un accès équitable aux possibilités et aux activités, par exemple dans des domaines tels que le logement, l'emploi et les installations communautaires.

L'un des principaux objectifs du ministère est d'inciter les responsables de l'aménagement du territoire à accorder plus d'attention aux préoccupations liées à l'environnement. Cette politique repose sur une nouvelle approche qui aborde la planification officielle, au niveau municipal, d'une façon plus globale et davantage tournée vers l'avenir, en tenant pleinement compte des contraintes et des répercussions environnementales.

Le ministère continue de chercher, en collaboration avec les municipalités locales, d'autres ministères, les urbanistes et le public, de nouveaux moyens d'améliorer et d'adapter les techniques d'aménagement du territoire en fonction des préoccupations exprimées au sujet de l'environnement.

Aménagement du territoire pour le logement

L'Ontario a adopté sa déclaration de principes sur l'aménagement du territoire pour le logement en juillet 1989. Cette déclaration demande aux municipalités de veiller à ce que

leurs plans d'aménagement et leurs règlements permettent et favorisent la création de logements abordables pour les familles à revenu moyen et faible.

Le ministère collabore étroitement avec le ministère du Logement pour aider les municipalités à intégrer les objectifs provinciaux en matière de logement à leurs plans officiels locaux. En outre, des subventions sont accordées aux municipalités pour les aider à supporter les coûts des études sur le logement et de l'intégration des politiques de logement aux plans officiels.

Terres marécageuses

Le ministère, de concert avec d'autres ministères axés sur les ressources, a participé à la rédaction d'un projet de déclaration de principes sur les terres marécageuses. À cet effet, les 250 commentaires et plus reçus pendant l'étape de consultation publique en 1989 ont également été pris en compte.

Simplification du processus de planification

Le ministère a préparé des projets de lignes directrices visant à simplifier le processus de planification et à le rendre plus efficace.

Analyse régionale

Le ministère effectue des analyses régionales qui visent notamment à recenser et évaluer les structures et services locaux dans le but d'étudier les types de peuplement et les tendances socio-économiques sur tout le territoire de l'Ontario.

En examinant ces données dans leur contexte global, le ministère peut déterminer quels sont les secteurs où des problèmes à long terme sont à craindre suite à une intervention ou au maintien du statu quo, et recommander des mesures correctives.

Le ministère consacre une attention toute particulière à la région qui entoure le grand Toronto pour évaluer son peuplement à long terme et revoir les problèmes liés à la viabilisation des terrains.

Plan d'aménagement de la ceinture ouest de promenades

Le Plan d'aménagement de la ceinture ouest de promenades vise une bande de terrain polyvalente qui s'étend de Markham à Hamilton et qui est occupée par des routes, des voies ferrées, des services publics et des espaces libres. Le Plan couvre une superficie de plus de 20 250 hectares (50 000 acres) et est administré par le ministère.

Pendant l'exercice 1990-1991, le ministère a apporté neuf modifications au Plan et en a reçu et fait circuler trois autres. Il a aussi facilité l'établissement de baux et autres ententes avec Mississauga, Brampton, Vaughan, Consumers Gas et la Commission de l'escarpement du Niagara.

Aménagement du corridor est de la 401

En novembre 1990, le ministère a mis sur pied un groupe de travail interne chargé de diverses activités relatives à la gestion de la croissance et à la modification des structures municipales pour les localités situées le long de la 401, entre Port Hope et Kingston.

À partir des données fournies par plusieurs directions du ministère, le groupe de travail a analysé les tendances économiques et démographiques de cette zone et a élaboré des stratégies visant à assurer la gestion de la croissance, la prestation des services et la réforme des structures municipales dans les principales localités situées le long de ce corridor.

Étude sur la gestion de la croissance de l'agglomération urbaine de Quinte

Le ministère a entrepris cette étude en 1990, en collaboration avec les cités de Belleville et Trenton et les cantons de Sidney et Thurlow. Cette étude visait à répondre au besoin d'expansion de plus en plus pressant qui avait été observé et à la nécessité de veiller à ce que la croissance et le développement de la région de Quinte se déroulent de façon coordonnée. Un comité directeur formé d'élus et d'employés municipaux, et présidé par un représentant du ministère, a supervisé cette étude.

Moraine d'Oak Ridges

En juillet 1990, le gouvernement de l'Ontario a déclaré la moraine d'Oak Ridges zone d'intérêt provincial. Le ministère participe maintenant, en collaboration avec le ministère de l'Environnement et le ministère des Richesses naturelles, maître d'oeuvre de ce projet, à l'élaboration de mesures de protection permanentes pour cet écosystème unique en son genre.

En vue de la mise en oeuvre des mesures envisagées, on prépare actuellement des lignes directrices provisoires portant sur les principes régissant la croissance et le peuplement, et sur la protection des caractéristiques naturelles. Ces lignes directrices seront utilisées lors de l'examen des projets d'aménagement et de la préparation des documents énonçant les politiques prévues pour ce territoire.

Étude et coordination de l'aménagement du territoire

Comme le prévoit la *Loi de 1983 sur l'aménagement du territoire*, le ministère supervise le processus d'aménagement du territoire en Ontario en vue de défendre des intérêts provinciaux tels que la protection des terres agricoles, des richesses naturelles et culturelles, ainsi que de la santé et la sécurité des Ontariens. Grâce au processus d'aménagement, le ministère favorise également la construction de logements abordables, la conservation de l'énergie, la mise en place de services de communication et de transport, et l'égalité d'accès aux services éducatifs et sociaux. Il aide aussi les municipalités à évaluer leurs besoins à long terme en matière d'aménagement.

L'an dernier, le ministère a traité près de 1 450 modifications de plans officiels, plus de 525 plans de lotissement, environ 1 200 demandes d'autorisation et près de 600 modifications routières. Il a également examiné une soixantaine de projets et une quarantaine de plans officiels, et adapté les plans officiels locaux et régionaux de façon à faire respecter les intérêts de la province.

Le personnel du ministère a également surveillé le processus local d'aménagement dans les régions où le ministre a délégué ses pouvoirs en matière d'approbation. Dans les territoires non érigés en municipalité du Nord de l'Ontario, le gouvernement provincial assume certaines responsabilités qui incomberaient normalement à la municipalité. Dans le Nord, le personnel du ministère a aidé les autorités à déclarer d'intérêt provincial certaines zones situées autour de l'aéroport de Thunder Bay, et il a également aidé Moosonee à préparer un nouveau règlement de zonage et à entreprendre une planification à long terme.

En 1990-1991, le personnel du ministère a participé à de nombreuses tables rondes avec des élus municipaux et les promoteurs de grands projets d'aménagement dans le but de régler les problèmes que soulevaient ces projets.

Pour favoriser la construction de logements abordables, le personnel du ministère accorde la priorité aux nouveaux projets d'aménagement pour s'assurer qu'ils répondent aux lignes directrices énoncées dans la déclaration de principes de la province sur le logement.

En outre, les urbanistes professionnels du ministère ont participé avec les municipalités à de nombreuses initiatives entreprises en coopération, telles que l'Étude sur la gestion de la croissance de l'agglomération urbaine de Quinte, le Plan secondaire de Painswick South, à Barrie, et l'établissement de politiques à l'égard des plans officiels ruraux pour le canton de Bayham. Ils ont également participé, avec les représentants municipaux du comté de Prince Edward, à un atelier sur la mise à jour du plan officiel de cette collectivité.

Projet d'aménagement des rives de la région du grand Toronto et de la communauté urbaine de Toronto

En décembre 1990, le gouvernement de l'Ontario a annoncé qu'il appuyait les recommandations contenues dans le deuxième rapport provisoire de la Commission royale sur l'avenir du secteur riverain de Toronto. Le ministère est chargé de la mise en oeuvre de plusieurs de ces projets d'aménagement dans le cadre du processus de planification, dont le réseau de pistes riveraines qui doit relier Burlington à Newcastle.

Dans le sud d'Etobicoke, le ministère veille à ce qu'un cadre de planification global soit mis en place pour orienter l'aménagement des rives et le reste du territoire de cette localité. Le ministère prépare, en collaboration avec la communauté urbaine de Toronto et Etobicoke, les politiques de planification et les programmes requis.

De plus, le ministre a déclaré que le plan secondaire relatif à la rangée de motels à Etobicoke (Etobicoke Motel Strip) présentait un intérêt provincial, compte tenu de la nécessité de protéger l'environnement et de permettre au public d'avoir accès à cette zone riveraine. Cette déclaration signifie que le Conseil des ministres rendra une décision définitive sur le plan secondaire après une audience devant la Commission des affaires municipales de l'Ontario.

Le ministère continue à surveiller les demandes de projet d'aménagement et la délivrance des permis de construction pour la zone Portlands du secteur riverain de Toronto, de façon que les possibilités d'aménagement ne soient pas compromises en attendant qu'un plan adéquat soit adopté pour ce secteur.

Pour protéger le droit du public d'utiliser le secteur riverain, notamment à des fins de loisirs, le ministre a émis un arrêté de zonage concernant tout le secteur riverain de Toronto, aux termes de l'alinéa 46 (1) a) de la *Loi de 1983 sur l'aménagement du territoire*. L'arrêté de zonage demeurera en vigueur tant qu'un plan global n'aura pas été adopté.

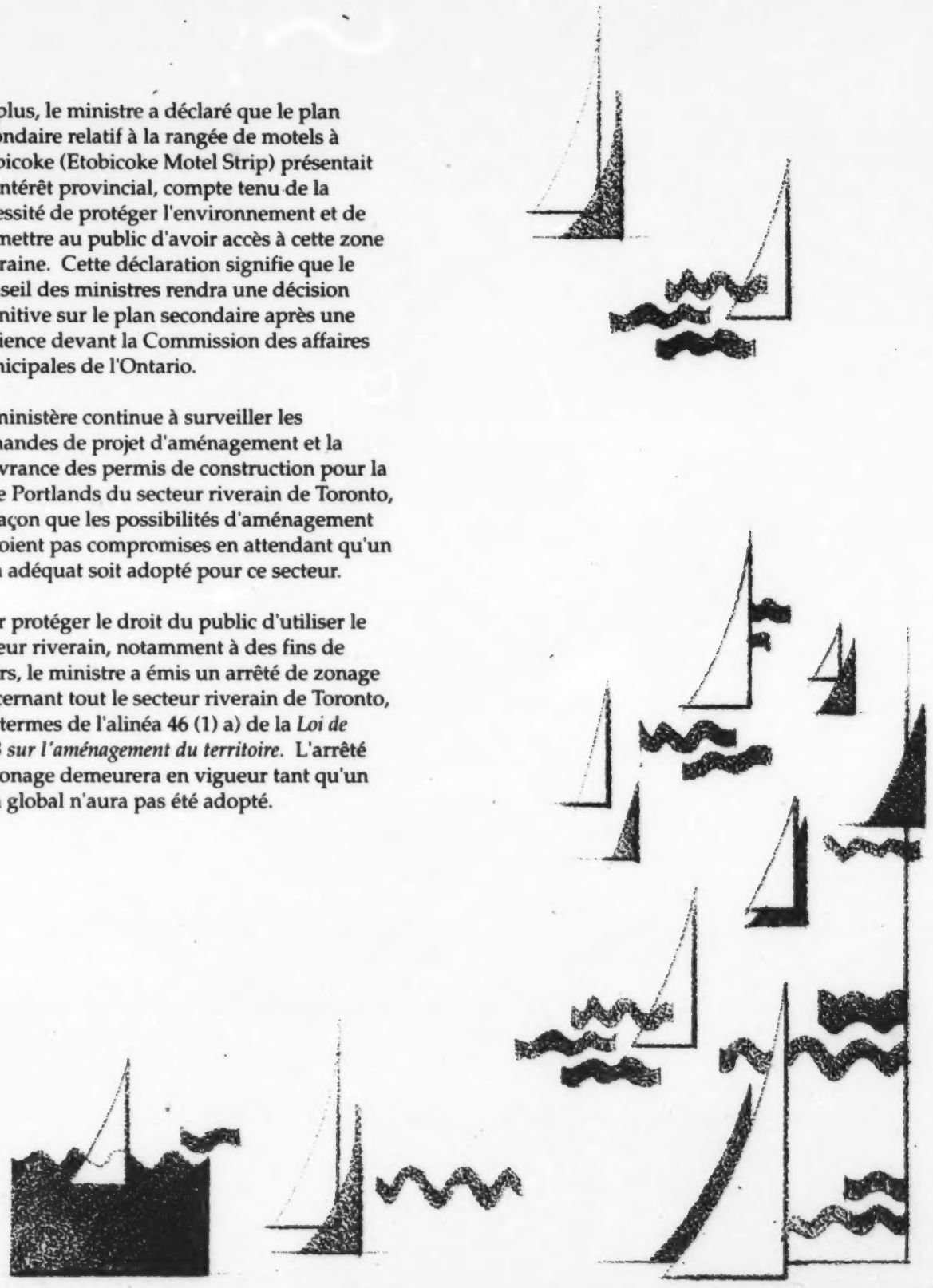

Organisation des municipalités

L'une des priorités du ministère des Affaires municipales est de favoriser l'établissement d'administrations municipales fortes possédant les aptitudes nécessaires pour relever les nombreux défis importants et complexes auxquels elles doivent faire face aujourd'hui.

Le ministère s'efforce d'améliorer l'efficacité des administrations des comtés et des régions. Cela contribuera à améliorer l'efficacité de l'ensemble des administrations municipales et le processus de négociation des limites, de même qu'à encourager les administrations locales à être plus ouvertes et responsables financièrement. Les municipalités seront ainsi en mesure de mieux planifier l'utilisation de leurs ressources et d'offrir de meilleurs services.

Études régionales

En 1990-1991, le ministère a effectué des études sur les administrations régionales d'Ottawa-Carleton, de Niagara et de Haldimand-Norfolk, et a recueilli les observations que le public et les municipalités régionales et de secteur souhaitaient faire à leur sujet.

Le 18 décembre 1990, le ministre a déposé le projet de loi 32, *Loi de 1991 modifiant la Loi sur la municipalité régionale d'Ottawa-Carleton*, qui prévoit la tenue d'élections générales pour le poste de président régional. Ce projet de loi a reçu la sanction royale le 8 avril 1991. Le ministère tiendra d'autres consultations avant de proposer d'autres changements structuraux pour les administrations régionales examinées.

Études de comté

Il y a actuellement sept études de comté qui se poursuivent en Ontario. Des études portant sur les comtés de Peterborough, Prince Edward, Northumberland, Prescott-Russell, Simcoe et Dufferin ont été confiées à des fonctionnaires du ministère; l'étude du comté de Huron est entreprise en liaison avec le ministère. À la fin de l'année, des rapports avaient été achevés dans les comtés de Bruce, Victoria et Wellington.

Le ministère examinera les réponses des comtés et des municipalités, ainsi que les opinions exprimées par plusieurs de ses propres directions, avant de proposer des changements visant à aider ces comtés à aborder des questions telles que le choix d'une structure appropriée, la représentation et la répartition des responsabilités.

Sud de Simcoe

Le regroupement des huit municipalités du sud du comté de Simcoe pour former trois villes a eu lieu le 1er janvier 1991. Ce regroupement renforce les administrations municipales et leur permet de mieux faire face aux très fortes pressions découlant de la croissance dans la région. Le personnel du ministère aide actuellement les villes fusionnées à évaluer leurs actifs et à assurer les services requis. En 1990-1991, le ministère a également accordé des subventions de plus de 1,7 million de dollars pour assurer une transition sans problème à la nouvelle structure d'administration locale.

Sarnia-Lambton

Le 1er janvier 1991, la ville de Clearwater et la cité de Sarnia ont fusionné et se sont intégrées au comté de Lambton en vertu de la *Loi sur Sarnia-Lambton*. Cela a mis fin à 30 années de conflits intermunicipaux dans la région.

Le comté de Lambton a assumé de nouvelles responsabilités sur le plan de l'élimination des déchets solides et des services sociaux et de bibliothèque. En outre, un comité local de comté est désormais chargé de recommander au ministre les modifications des limites auxquelles il conviendra de procéder à l'avenir.

Le ministère a poursuivi ses consultations avec un comité local de mise en oeuvre pour faciliter la transition à la nouvelle structure. Une aide financière de plus de 2,5 millions de dollars a été accordée cette année pour couvrir divers coûts liés à cette transition, ce qui porte le total de l'aide octroyée par le ministère à plus de 5 millions de dollars.

London/Middlesex

La cité de London et ses voisines du comté de Middlesex ont formé un comité de négociation pour résoudre les problèmes de gestion de la croissance et d'environnement que connaît la région. Le comité s'est réuni régulièrement de juin 1990 à avril 1991 dans le but de déterminer la meilleure forme d'administration locale qui permettrait de régler ces questions.

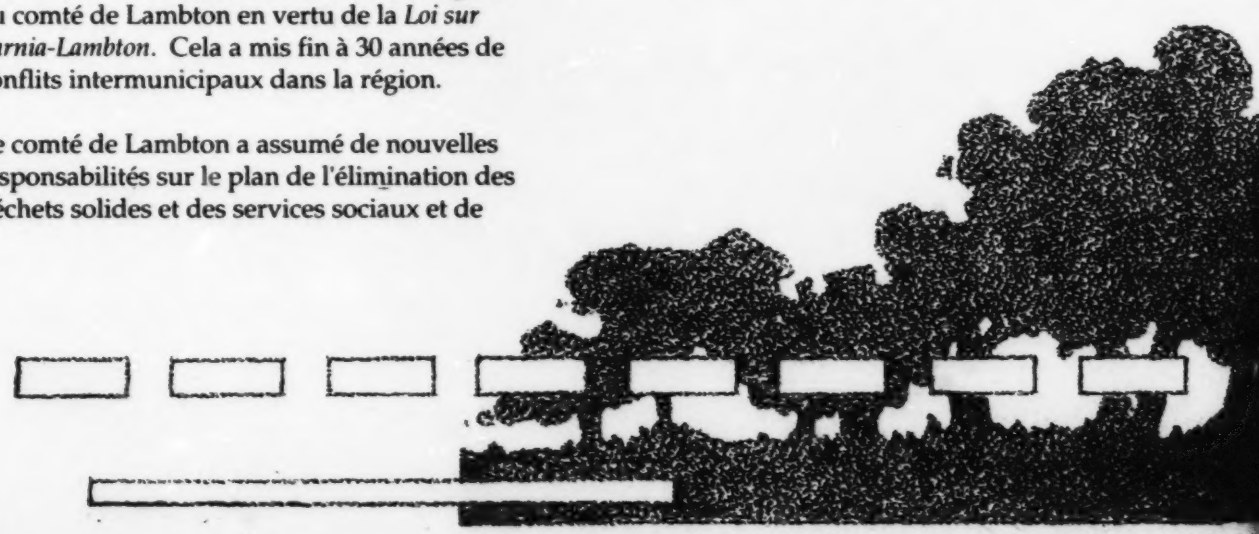

Réforme de l'administration locale dans le Nord

Le ministère a adopté une nouvelle procédure d'annexion et de fusion dans le Nord de l'Ontario. La première étape consiste à examiner la demande d'annexion ou de fusion des municipalités requérantes. S'il la juge valide, il débloque les fonds nécessaires pour effectuer une étude de l'administration locale dans le cadre du Programme de subventions à la planification communautaire. Cette étude permet de réunir des données de base et propose diverses options pour la réforme de l'administration locale. L'étape suivante consiste à établir un comité local formé de représentants des municipalités et des territoires touchés, qui sera chargé de proposer des réformes pour l'administration locale.

Jusqu'à présent, 18 projets de réforme de l'administration locale ont été entrepris. Le ministère a également reçu des demandes émanant d'une douzaine de municipalités désireuses d'obtenir des fonds pour entreprendre des études de l'administration locale dans le but d'améliorer leurs structures décisionnelles et de régler les différends concernant les limites territoriales.

À la suite de l'étude sur l'administration locale de Geraldton, qui a été terminée cette année, une demande officielle a été adressée à la Commission des affaires municipales de l'Ontario en vue de l'annexion de cinq cantons non érigés en municipalité.

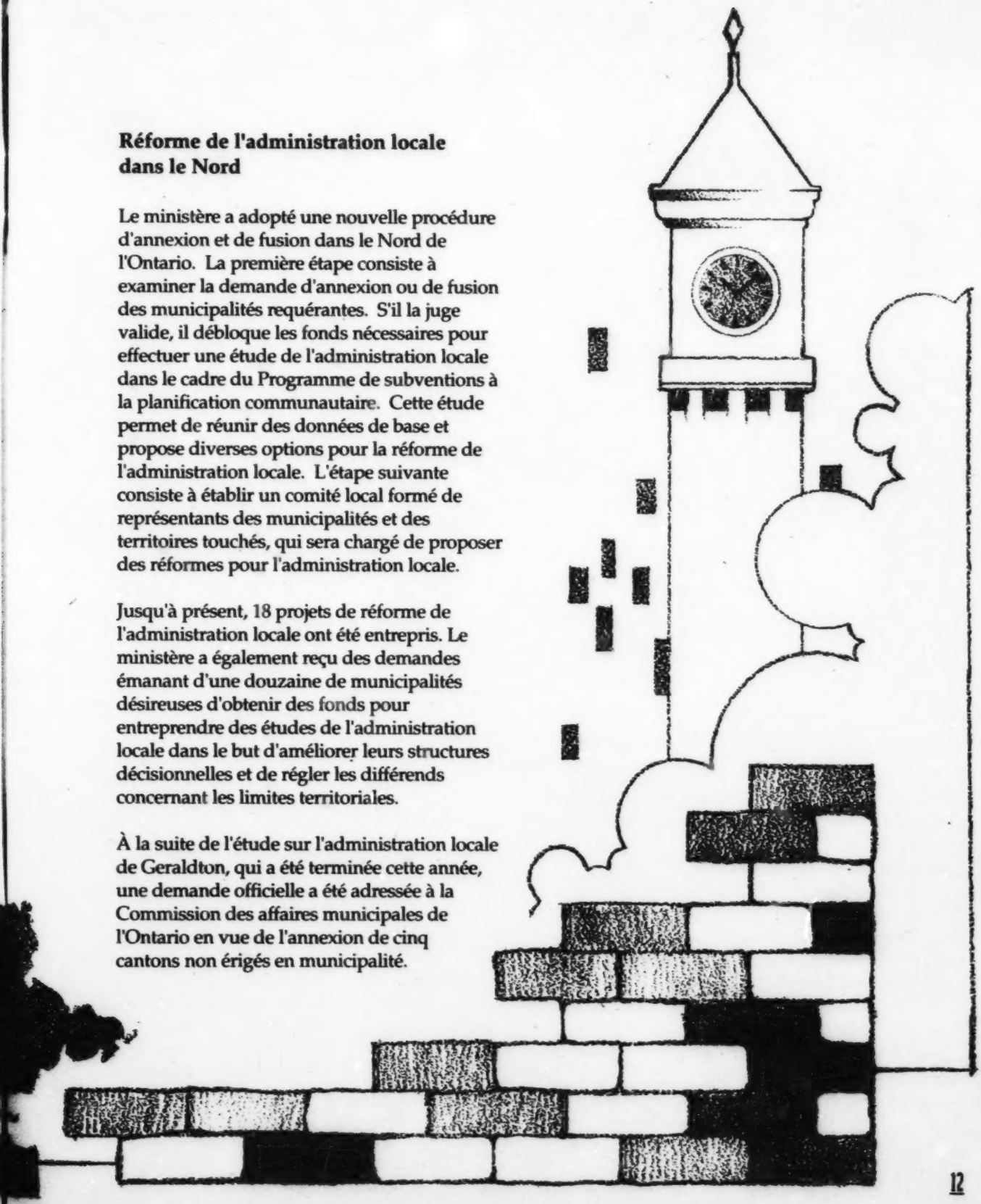

Les consultations entreprises dans le cadre de l'étude de l'administration locale de Kenora facilitent la rationalisation du partage des services municipaux entre trois municipalités locales et les territoires adjacents non érigés en municipalité.

L'étude de l'administration locale du secteur nord du district de Timiskaming a été achevée en mars 1991. La majorité des membres du comité qui représentaient tant les municipalités que les collectivités établies dans des territoires non érigés en municipalité ont conclu un accord de principe pour partager divers services régionaux. Cette proposition représente une nouvelle façon d'assurer la fourniture des services locaux tout en préservant l'identité des communautés locales.

Le Comité consultatif du ministre sur le secteur situé au nord de Sault Ste. Marie a été chargé de tenir des audiences et des réunions impartiales dans cette région, qui n'a pas d'organisation municipale. Une étude antérieure avait recommandé de regrouper 11 cantons géographiques en une seule et même municipalité. Le comité doit présenter son rapport d'ici le 30 septembre 1991. Les municipalités du district de Parry Sound ont fait l'objet d'études entreprises par trois comités directeurs assumant des responsabilités sur le plan local qui examinent, en collaboration avec le personnel du ministère, la gestion de la planification et de la croissance à l'échelle du secteur. Ces comités doivent présenter leur rapport en septembre 1991. En 1990, le ministère a demandé à la Commission des affaires municipales de l'Ontario qu'un canton et demi non érigé en municipalité soit annexé à la ville de Blind River. Néanmoins, l'audience a été ajournée à cause d'un vice de forme, et on n'a pas encore fixé de nouvelle date. Le conseil municipal de Blind River se prépare à négocier un nouvel accord d'annexion avec le gouvernement provincial.

La région de Kenora-Keewatin-Jaffray-Melick englobe trois municipalités et huit cantons voisins non érigés en municipalité. Grâce aux fonds fournis par le ministère, les municipalités ont pu faire appel aux services d'un expert-conseil pour étudier les relations et les services communs dans ce secteur. Il doit présenter son rapport en juillet 1991.

L'association municipale du Nord-Est de l'Ontario (district de Cochrane) a demandé l'aide du ministère pour évaluer la possibilité de fusionner les conseils actuellement en place à l'échelle du district dans les domaines de la santé, des services sociaux et du développement économique, entre autres. Un comité local et un comité interministériel ont été constitués pour étudier ces questions.

En outre, le district en voie d'organisation de Cameron a entamé des consultations en vue d'une fusion avec le canton voisin de Papineau. Des assemblées publiques et des négociations entre les municipalités se déroulent actuellement, et des pourparlers portant sur l'octroi de subventions spéciales par la province sont en cours.

On a demandé au ministère d'évaluer le montant de dépenses à engager pour aligner les services offerts aux localités non érigées en municipalité de la région de Chapleau sur les normes municipales. Si la chose est possible, le ministère procédera au fusionnement.

Des études sur l'administration locale sont actuellement en cours d'exécution ou de négociation dans la région de Sturgeon Falls/Cache Bay, canton de Springer, la région de Spanish River/Webbwood, la région de Cochrane/Glackmeyer, la région de Field/Caldwell, la région de Temagami et la région de Red Lake/Madsen/Golden.

Autres initiatives dans le Nord de la province

Le Comité interministériel d'étude des subventions pour l'administration de l'aménagement a formulé des recommandations concernant les pouvoirs décisionnels locaux dans le Nord de l'Ontario. À court terme, il préconise d'élargir les conseils d'aménagement existants et d'en créer de nouveaux. Le Comité a également recommandé que l'on confère aux conseils d'aménagement le pouvoir d'adopter des règlements de zonage.

À long terme, le Comité suggère que chaque conseil d'aménagement devienne une administration régionale, autrement dit une fédération d'organismes gouvernementaux locaux dont les responsabilités iraient de l'aménagement du territoire à la gestion des déchets, en passant par l'application du code du bâtiment et l'expansion économique. Cette administration ou fédération se composerait de représentants élus.

Plus récemment, un conseil d'aménagement a été établi à Sudbury-Est pour administrer le secteur compris entre la municipalité régionale de Sudbury et la limite ouest du district de Nipissing.

Les districts en voie d'organisation représentent une forme d'administration locale qui a été particulièrement utile au début de la mise en valeur des ressources naturelles du Nord de la province. Trente-huit districts de ce genre ont été créés. La plupart d'entre eux sont devenus, depuis, des municipalités. Il n'en reste que trois à avoir gardé leur forme initiale, soit Cameron, qui est sur le point de conclure une entente de fusion avec le canton de Papineau, Matachewan, qui devrait devenir un canton le 1er janvier 1992, et Gauthier, qui est inclus dans l'étude sur le secteur nord du district de Timiskaming.

Le ministère ne veut pas que d'autres districts en voie d'organisation soient créés, principalement parce qu'ils ne permettent pas à leurs habitants d'avoir des représentants élus démocratiquement. Le ministère envisage des solutions plus appropriées, telles que la création de régies locales des services publics et des routes ou la constitution de ces régions en municipalité, pour assurer la fourniture des services nécessaires à l'échelle locale.

En janvier 1991, le Comité sur la vie dans le Nord a été mis sur pied pour coordonner les activités et lignes directrices du ministère dans le Nord de la province. Toutes les directions du ministère qui s'intéressent à l'administration du Nord sont représentées à ce comité.

Au début de 1991, des hauts fonctionnaires du ministère des Affaires municipales et du ministère du Développement du Nord et des Mines (MDNM) se sont rencontrés pour coordonner l'orientation des politiques futures touchant le Nord. Le MDNM, qui a reconnu que l'amélioration de l'administration locale l'aiderait à atteindre certains de ses objectifs, soutient les efforts déployés par le ministère des Affaires municipales pour favoriser des réformes administratives locales tenant compte de la situation particulière des collectivités du Nord.

Le ministère a en outre accordé des subventions à des collèges communautaires du Nord pour financer l'enseignement et la formation dispensés à des employés municipaux.

Services assurés en commun par des municipalités

Il arrive que deux ou plusieurs municipalités fournissent en commun certains services comme l'approvisionnement en eau, les égouts, les services de protection contre les incendies, les bibliothèques et les installations de loisirs. Une municipalité peut simplement acheter à une autre le service dont elle a besoin, ou il se peut également que deux ou trois municipalités établissent un conseil mixte pour l'administration et la prestation d'un service.

Cependant, les services assurés en commun ne représentent souvent qu'une solution temporaire à un problème plus grave. Il arrive fréquemment que les communautés d'intérêts locales et les secteurs à desservir, tels que définis par des caractéristiques naturelles, ne correspondent pas aux limites du territoire d'une municipalité. Cette situation peut entraîner un partage inéquitable des coûts entre les municipalités, une tendance à ignorer certaines responsabilités, des pertes de temps pour les fonctionnaires et les conseillers municipaux qui doivent négocier et administrer les services assurés en commun, et une vive opposition aux projets de rectification des limites territoriales.

Le ministère prépare actuellement un document de travail dont le but est d'évaluer l'importance que la formule des services assurés en commun a prise dans la province. Il examinera ses avantages et ses inconvénients, et cherchera des solutions aux problèmes mis en lumière.

Étant donné que les divers services locaux et municipaux relèvent de ministères différents, ces derniers participent à l'élaboration du document de travail, de façon qu'il puisse servir de base à l'adoption d'une stratégie commune pour étudier cette question.

Amélioration des finances municipales

Des municipalités fortes doivent avoir les moyens financiers d'offrir les services que la population s'attend à recevoir. Les ressources provinciales limitées ont forcé le ministère à collaborer avec les municipalités pour réexaminer les relations entre la province et les municipalités en matière de financement et explorer les possibilités de trouver de nouvelles sources de recettes pour les municipalités.

Relations provinciales-municipales en matière de financement

Le Comité consultatif du ministre sur les relations provinciales-municipales en matière de financement poursuit son étude des arrangements financiers conclus entre le gouvernement provincial et les municipalités. Le Comité, qui est formé de représentants provinciaux et municipaux, a examiné les rôles et responsabilités des deux niveaux de gouvernement et les nouvelles approches qui peuvent être envisagées en matière de financement des municipalités. Le rapport du Comité a été présenté au ministre en janvier 1991 et publié en mars. Le public a été invité à faire part de ses observations.

Emprunts et investissements municipaux

En 1990, le ministère a continué à travailler en collaboration avec le Comité de travail sur les politiques municipales d'investissement et d'émission de titres d'emprunt qui regroupait aussi des représentants du ministère du Trésor et de l'Économie, de l'Association des municipalités de l'Ontario (AMO) et de l'Association canadienne des courtiers en valeurs immobilières. Le Comité a formulé diverses propositions en vue de donner plus de flexibilité aux municipalités lorsqu'elles empruntent ou investissent et pour simplifier le processus d'approbation de la Commission des affaires municipales de l'Ontario en ce qui concerne l'émission de débentures municipales.

Subventions inconditionnelles

À la suite de consultations avec le Comité consultatif des relations financières provinciales-municipales et l'AMO, le ministère a, cette année, augmenté ses subventions inconditionnelles aux municipalités de 5 % par rapport au montant accordé en 1990, en prévision de réformes structurelles importantes.

Prestations de retraite des employés municipaux

Le ministère a consulté l'AMO au sujet d'un régime de retraite spécial pour les représentants élus. Il a également continué à collaborer avec le Régime de retraite des employés municipaux de l'Ontario (RREMO) en vue de la mise en oeuvre de certaines modifications adoptées pour se conformer à la *Loi de 1987 sur les régimes de retraite* et pour améliorer l'ensemble du régime. En janvier 1991, les prestataires du RREMO ont obtenu des augmentations forfaitaires destinées à compenser la hausse du coût de la vie.

Taxe sur les produits et services

En collaboration avec l'AMO, le ministère a examiné les répercussions potentielles de la TPS fédérale sur le secteur municipal en Ontario. Fortes des renseignements publiés à la suite de cette étude, les municipalités de l'Ontario ont pu négocier des remises par l'intermédiaire de la Fédération des municipalités canadiennes. Le ministère a également mis au point, en coopération avec le ministère de l'Environnement et le ministère du Trésor et de l'Économie des ententes prévoyant une répartition équitable de la TPS entre les municipalités qui assurent des services d'eau et d'égouts et celles auxquelles le ministère de l'Environnement fournit ces services sous contrat. Le ministère a par ailleurs préparé des lignes directrices à l'intention des trésoriers et des vérificateurs municipaux pour faciliter la tenue des registres et l'établissement des rapports sur les sorties et les rentrées de fonds liées à la TPS.

Nouveaux modes de financement

En 1990, le ministère a fait exécuter une étude sur les nouveaux modes de financement qui pourraient aider les municipalités à financer l'amélioration de leurs infrastructures. Cette étude servira à évaluer les propositions formulées par les municipalités et permettra au ministère d'accorder à ces dernières une plus grande latitude sur le plan financier.

Étude sur le logement à prix abordable

En collaboration avec le ministère du Logement, le ministère a consulté le secteur municipal au sujet de la mise à l'épreuve d'un modèle quantitatif permettant d'établir les coûts de divers types de projets de logement, en tenant compte de variables telles que la densité, le niveau de revenu et l'importance de la municipalité.

Aménagement communautaire

Au cours de l'année écoulée, le personnel du ministère a continué d'élargir son réseau en prenant contact avec d'autres ministères, des administrations municipales et des experts en aménagement communautaire. Ces consultations ont permis de mieux comprendre la nécessité d'entreprendre une planification stratégique à long terme de l'aménagement communautaire en favorisant le partenariat au niveau local. Ce partenariat devrait aider à trouver des solutions locales aux problèmes des municipalités. D'autre part, le ministère songe à élargir la gamme de projets admissibles à des subventions dans le cadre de ses programmes. Il désire également mieux aligner ceux-ci sur les priorités économiques du gouvernement.

Programme de subventions pour la planification communautaire

Dans le cadre de ce programme, le ministère verse des subventions visant à soutenir des projets stratégiques de planification communautaire. Ces fonds servent également à financer les études municipales nécessaires pour faire valoir les intérêts de la province dans les questions d'aménagement local, et à produire des documents susceptibles d'améliorer la gestion municipale de l'amé-

nagement communautaire. Au cours du dernier exercice, 212 municipalités ont obtenu des subventions d'un montant total de 2 727 219 $.

De plus, ce programme soutient les initiatives municipales visant à réexaminer la planification à long terme et l'organisation structurelle en finançant des études sur l'administration locale auxquelles participent plusieurs municipalités ou territoires non érigés en municipalité.

Programme de subventions pour l'administration de l'aménagement

Le Programme de subventions pour l'administration de l'aménagement vise à faciliter l'administration de l'aménagement du territoire tant dans les municipalités que dans les territoires non érigés en municipalité du Nord de l'Ontario. Un examen du Programme effectué en 1990 avait mis en lumière la nécessité de lui apporter plusieurs améliorations et de mieux préciser les rôles sur les plans de l'administration et de la gestion. Pendant l'exercice 1990-1991, le ministère a accordé des fonds d'un montant total de 387 652 $ à 18 conseils d'aménagement locaux dans le nord de la province.

Amélioration et aménagement communautaires

Le ministère apporte également son appui financier à l'aménagement communautaire grâce au Programme de rénovation, d'amélioration, d'aménagement et de revitalisation économique des collectivités (RENOVAM) et au Programme de subventions pour la planification communautaire. RENOVAM combine à la fois une aide financière pour les projets d'immobilisations à des conseils professionnels et des services d'éducation et d'information dans le but de favoriser toute une gamme d'améliorations dans les collectivités de la province. En 1990-1991, 83 municipalités ont reçu un montant total de 16 464 976 $ dans le cadre de RENOVAM, du Programme ontarien d'amélioration des quartiers et du Programme de rénovation des secteurs commerciaux.

Programme RENOVAM spécial anti-récession

Cette année, le ministère a octroyé des fonds supplémentaires par l'entremise de RENOVAM, dans le cadre du programme anti-récession du gouvernement, pour stimuler la création d'emplois à court terme et améliorer les installations et services municipaux. Le ministère a octroyé 17 089 600 $ à 84 municipalités pour le financement de projets locaux devant être achevés d'ici le 31 janvier 1992. Cette initiative devrait créer l'équivalent d'environ 306 emplois d'une durée d'un an dans le secteur de la construction.

Programme d'optimisation domiciliaire

Le Programme d'optimisation domiciliaire apporte une aide financière supplémentaire, en plus de celle qui est accordée dans le cadre du programme RENOVAM, pour les projets d'immobilisations visant à augmenter le nombre de logements abordables. En 1990-1991, sept municipalités ont obtenu 1 321 523 $ dans le cadre de ce programme.

Collaboration entre la province et les municipalités

La satisfaction des besoins de la population de l'Ontario nécessite un effort conjoint de la part de la province et des municipalités. Le ministère des Affaires municipales porte donc une attention considérable au développement de relations constructives propres à renforcer la coopération entre les deux niveaux de gouvernement.

Direction de la planification stratégique et des relations intergouvernementales

Cette direction fournit un soutien en ce qui concerne la planification, la gestion et la coordination de ses rapports avec les municipalités, les organisations municipales, les groupes professionnels et les autres clients du ministère. Elle a notamment pour fonction de gérer le processus de planification stratégique du ministère, de coordonner son programme de politiques et de lois de ce dernier, et d'élaborer des stratégies de gestion des problèmes et de consultation.

Participation municipale à l'élaboration des politiques provinciales

En 1990-1991, le ministère a intensifié ses consultations avec le secteur municipal. Le ministre a présidé des rencontres mensuelles avec les membres du bureau de l'Association des municipalités de l'Ontario afin de discuter d'importantes questions de politique intéressant le secteur municipal. Par ailleurs, plusieurs séances ont été organisées pour débattre de questions de politique telles que les relations financières entre la province et les municipalités, l'étude provinciale-municipale sur les services et la réforme des soins de longue durée, le processus d'évaluation environnementale et les questions de gestion des déchets. D'autres ministres ont assisté à ces réunions afin de discuter de questions municipales avec les membres du bureau de l'AMO.

Par ailleurs, des réunions de liaison ont été tenues à intervalle régulier entre des fonctionnaires afin d'assurer la coordination entre le ministère et l'Association.

Le ministère a élargi ses consultations avec le secteur municipal en organisant des réunions officielles entre ses hauts fonctionnaires et les représentants de la Municipal Engineers Association, de l'Ontario Municipal Administrators Association, de l'Association of Municipal Clerks and Treasurers of Ontario et d'autres associations et groupes municipaux et professionnels.

Formation en vue des élections municipales

En collaboration avec l'Association of Municipal Clerks and Treasurers of Ontario (AMCTO) et à la suite des changements apportés à la *Loi sur les élections municipales*, le ministère a organisé 26 séances de formation dans toute la province pour renseigner les employés municipaux sur le processus électoral et les familiariser avec son déroulement. Plus de 1100 personnes ont participé à ces séances, où elles ont entendu des représentants de Statistique Canada et des ministères de l'Éducation et du Revenu.

Études sur l'administration locale financées conjointement dans les régions de Napanee, Geraldton et Barry's Bay

Le but de ces études est de trouver et de recommander des solutions pour renforcer les administrations locales et les structures municipales existantes. Les municipalités qui ont participé à ces études sont en train d'examiner les résultats de façon à déterminer la voie à suivre.

Autres initiatives du ministère

Secours aux victimes de la tornade à Southwold

En août 1990, une tornade a gravement endommagé des biens dans ce canton du comté d'Elgin. Le gouvernement de l'Ontario a déclaré la région zone sinistrée et promis d'aider les victimes en accordant jusqu'à 3 $ pour chaque dollar qui serait recueilli localement. Conformément au Programme de secours aux sinistrés de l'Ontario, la municipalité locale a mis sur pied un comité chargé de superviser la répartition des secours locaux et provinciaux. Tout de suite après la tornade, le ministère a conseillé la municipalité. Il a également contribué à la création du Comité de secours aux sinistrés et lui a fourni des conseils de manière continue. Le Comité de secours aux sinistrés a maintenant terminé son travail.

La contribution de la province au fonds de secours pour Southwold s'est élevée, cette année, à 438 000 $, et a permis de venir en aide à 40 victimes qui avaient perdu des articles de première nécessité pour lesquels elles n'étaient pas assurées.

Réaction de la province à l'incendie de pneus de la Tyre King

Le ministère a continué d'aider à coordonner les mesures que le gouvernement provincial a prises lors de l'important incendie survenu en février 1990 à un entrepôt de pneus de Nanticoke. Des représentants du ministère ont présidé un Comité mixte provincial-municipal et ont fourni des avis sur les indemnités à court et à long terme à verser aux personnes qui ont été affectées par l'incendie. À ce titre, les représentants du ministère ont procédé, de concert avec le Bureau de vérification municipale, à la vérification des montants versés dans le cadre de l'indemnisation à court terme.

Service consultatif aux municipalités

Le ministère a continué à conseiller les municipalités et les conseils d'aménagement, par l'entremise de ses 10 bureaux régionaux, dans des domaines tels que l'administration municipale, les finances et l'aménagement du territoire. Ses conseils portent souvent sur des questions d'intérêt local, mais le ministère aide également les municipalités à régler des dossiers dans lesquels les intérêts de la province sont en jeu.

Programme de conférences régionales

Au cours de l'année écoulée, le ministère a tenu cinq conférences régionales à l'intention des employés municipaux sur des thèmes tels que les perspectives d'avenir et l'autonomie communautaire. Le programme de ces conférences reflétait les priorités ministérielles dans des domaines comme l'aménagement du territoire dans la perspective d'une réforme des

comtés, les initiatives des administrations locales du Nord, l'accès à l'information sur le plan des municipalités, la réorientation de la *Loi sur l'aménagement du territoire*, et l'aménagement communautaire stratégique. Certaines questions d'intérêt régional figuraient également à l'ordre du jour. Plus d'un millier de représentants élus et d'employés municipaux ont assisté à ces conférences.

Loi sur les élections municipales

Le ministre a déposé un nouveau projet de loi à la suite d'une révision complète de la *Loi sur les élections municipales*, entreprise en collaboration avec l'Association des municipalités de l'Ontario, l'Association of Municipal Clerks and Treasurers of Ontario et d'autres groupes intéressés. Ce projet de loi assouplit les conditions d'admissibilité à remplir par les électeurs, impose des limites plus strictes aux contributions des entreprises aux campagnes électorales, interdit l'utilisation des fonds excédentaires d'une campagne à des fins personnelles, et assure une meilleure application des règles de financement des campagnes électorales en libérant les électeurs de l'obligation d'intenter des poursuites devant les tribunaux.

Conflits d'intérêts municipaux

Le ministre a formé un Comité de consultation chargé d'examiner la *Loi sur les conflits d'intérêts municipaux* et les questions connexes. Le Comité s'est réuni à plusieurs reprises au cours de l'année écoulée. Il doit présenter son rapport au ministre le 31 juillet 1991.

Gestion des ordures municipales

Le ministère se livre actuellement à une étude approfondie des pouvoirs municipaux en matière de gestion des déchets solides. Il est assisté dans sa tâche par le Comité de mise en oeuvre de la Stratégie de réacheminement des déchets, qui comprend des représentants du ministère, du ministère de l'Environnement et de l'Association des municipalités de l'Ontario.

Éducation et formation des employés municipaux

Le ministère élabore, en collaboration avec les associations municipales, les municipalités et les établissements d'enseignement, des programmes d'éducation et de formation qui amélioreront les capacités des municipalités sur le plan de la gestion. Par exemple, il continue d'offrir le cours de formation d'administrateurs de la planification municipale, qui prépare des personnes n'ayant pas reçu de formation spécialisée dans ce domaine à administrer le processus de planification de leur municipalité.

Le ministère fournit également son assistance en encourageant les élus municipaux et leurs employés à participer à des programmes d'éducation permanente, en appelant l'attention des étudiants et des diplômés sur les possibilités de faire carrière dans l'administration locale, en finançant des projets spéciaux axés sur l'éducation, et en veillant à ce que les outils pédagogiques existants ou nouveaux soient disponibles en anglais comme en français.

Initiatives en matière de consultation

Le ministère continue à offrir des publications et des services de consultation visant, d'une part, à aider les représentants et les fonctionnaires municipaux, de même que le public, à mieux comprendre la législation et les règlements relatifs aux responsabilités des autorités locales et provinciales et, d'autre part, à leur faciliter l'accès aux textes pertinents.

D'autres services de consultation sont assurés à certaines municipalités sur différents sujets, par l'entremise des 10 bureaux régionaux du ministère desservant tout le territoire de la province.

Plan stratégique du ministère

Le ministère a entrepris, cette année, une révision et une mise à jour approfondies de son plan stratégique de façon à tenir compte des nouvelles priorités du gouvernement ainsi que des tendances futures et des questions liées à ses responsabilités.

Services en français

Le ministère offre des subventions visant à favoriser et à soutenir la fourniture des services municipaux en français. Ces subventions peuvent être obtenues pour financer des études d'évaluation des besoins, des cours de français, des services de traduction et la mise en place de panneaux bilingues. Les municipalités peuvent adresser leurs demandes de subventions aux services en français du ministère.
L'année dernière, le ministère a participé au Festival franco-ontarien, à Ottawa, où il avait installé un kiosque présentant ses publications et ses services. Il a également aidé l'Association francophone des municipalités de l'Ontario à organiser sa première conférence annuelle.

Le ministère veille à ce que ses diverses directions disposent du personnel bilingue requis. L'année dernière, 32 employés ont suivi des cours de français et 14 autres ont participé à un programme d'immersion au Centre linguistique du Collège de Jonquière, au Québec.

Tous les documents et publications du ministère destinés au grand public sont disponibles en anglais et en français.

comtés, les initiatives des administrations locales du Nord, l'accès à l'information sur le plan des municipalités, la réorientation de la *Loi sur l'aménagement du territoire*, et l'aménagement communautaire stratégique. Certaines questions d'intérêt régional figuraient également à l'ordre du jour. Plus d'un millier de représentants élus et d'employés municipaux ont assisté à ces conférences.

Loi sur les élections municipales

Le ministre a déposé un nouveau projet de loi à la suite d'une révision complète de la *Loi sur les élections municipales*, entreprise en collaboration avec l'Association des municipalités de l'Ontario, l'Association of Municipal Clerks and Treasurers of Ontario et d'autres groupes intéressés. Ce projet de loi assouplit les conditions d'admissibilité à remplir par les électeurs, impose des limites plus strictes aux contributions des entreprises aux campagnes électorales, interdit l'utilisation des fonds excédentaires d'une campagne à des fins personnelles, et assure une meilleure application des règles de financement des campagnes électorales en libérant les électeurs de l'obligation d'intenter des poursuites devant les tribunaux.

Conflits d'intérêts municipaux

Le ministre a formé un Comité de consultation chargé d'examiner la *Loi sur les conflits d'intérêts municipaux* et les questions connexes. Le Comité s'est réuni à plusieurs reprises au cours de l'année écoulée. Il doit présenter son rapport au ministre le 31 juillet 1991.

Gestion des ordures municipales

Le ministère se livre actuellement à une étude approfondie des pouvoirs municipaux en matière de gestion des déchets solides. Il est assisté dans sa tâche par le Comité de mise en oeuvre de la Stratégie de réacheminement des déchets, qui comprend des représentants du ministère, du ministère de l'Environnement et de l'Association des municipalités de l'Ontario.

Éducation et formation des employés municipaux

Le ministère élabore, en collaboration avec les associations municipales, les municipalités et les établissements d'enseignement, des programmes d'éducation et de formation qui amélioreront les capacités des municipalités sur le plan de la gestion. Par exemple, il continue d'offrir le cours de formation d'administrateurs de la planification municipale, qui prépare des personnes n'ayant pas reçu de formation spécialisée dans ce domaine à administrer le processus de planification de leur municipalité.

Le ministère fournit également son assistance en encourageant les élus municipaux et leurs employés à participer à des programmes d'éducation permanente, en appelant l'attention des étudiants et des diplômés sur les possibilités de faire carrière dans l'administration locale, en finançant des projets spéciaux axés sur l'éducation, et en veillant à ce que les outils pédagogiques existants ou nouveaux soient disponibles en anglais comme en français.

Initiatives en matière de consultation

Le ministère continue à offrir des publications et des services de consultation visant, d'une part, à aider les représentants et les fonctionnaires municipaux, de même que le public, à mieux comprendre la législation et les règlements relatifs aux responsabilités des autorités locales et provinciales et, d'autre part, à leur faciliter l'accès aux textes pertinents.

D'autres services de consultation sont assurés à certaines municipalités sur différents sujets, par l'entremise des 10 bureaux régionaux du ministère desservant tout le territoire de la province.

Plan stratégique du ministère

Le ministère a entrepris, cette année, une révision et une mise à jour approfondies de son plan stratégique de façon à tenir compte des nouvelles priorités du gouvernement ainsi que des tendances futures et des questions liées à ses responsabilités.

Services en français

Le ministère offre des subventions visant à favoriser et à soutenir la fourniture des services municipaux en français. Ces subventions peuvent être obtenues pour financer des études d'évaluation des besoins, des cours de français, des services de traduction et la mise en place de panneaux bilingues. Les municipalités peuvent adresser leurs demandes de subventions aux services en français du ministère.
L'année dernière, le ministère a participé au Festival franco-ontarien, à Ottawa, où il avait installé un kiosque présentant ses publications et ses services. Il a également aidé l'Association francophone des municipalités de l'Ontario à organiser sa première conférence annuelle.

Le ministère veille à ce que ses diverses directions disposent du personnel bilingue requis. L'année dernière, 32 employés ont suivi des cours de français et 14 autres ont participé à un programme d'immersion au Centre linguistique du Collège de Jonquière, au Québec.

Tous les documents et publications du ministère destinés au grand public sont disponibles en anglais et en français.

Renseignements
sur les
programmes

90

ASSN

ANNEXE A

Programmes de subventions et de paiements de transfert

En vue de la réalisation des objectifs globaux du ministère et de la province, diverses formes d'assistance financière sont fournies aux municipalités, associations municipales et établissements d'enseignement. Le ministère administre également plusieurs programmes provinciaux accordant des subventions et des prêts aux municipalités afin d'optimiser l'utilisation des ressources financières et administratives, et pour les aider à fournir les services dont les habitants ont besoin.

Pour le compte de la Direction générale de la condition féminine de l'Ontario, le ministère distribue des fonds aux municipalités dans le cadre du Programme municipal d'équité d'emploi. De même, pour le compte du ministère des Richesses naturelles, il accorde aux propriétaires de biens-fonds des paiements en vertu du Programme de remise fiscale sur les forêts aménagées et les terres protégées.

RENSEIGNEMENTS SUR LES PROGRAMMES

Programme	*Total des sommes versées en dollars*	*Clientèle totale*
Programme de subventions inconditionnelles de l'Ontario		
Ce programme de subventions apporte une aide financière aux administrations municipales; il vise à atténuer les répercussions de l'augmentation de l'impôt foncier sur les contribuables et à améliorer la situation financière des municipalités dont les ressources sont limitées.	**901 829 588 $**	**839 municipalités**
Autres subventions inconditionnelles de l'Ontario		
Ces subventions atténuent les répercussions du partage des coûts avec une région, un comté ou un district, lorsque ces répercussions sont attribuables à un déplacement du fardeau fiscal découlant d'une modification des facteurs de péréquation. Le gouvernement offre aussi une aide financière spéciale aux municipalités qui doivent faire face à des problèmes financiers qu'elles ne peuvent surmonter.	**7 053 218 $**	**81 municipalités**
Paiements tenant lieu d'impôt aux municipalités		
En vertu de ce programme, le gouvernement provincial paie sa part des coûts de viabilisation assumés par les municipalités pour les biens immeubles provinciaux non occupés par des locataires. Ce programme s'applique également aux parcs provinciaux, aux régions sauvages et aux parties inoccupées des stations de recherche en agriculture. Ces paiements sont versés aux municipalités de palier inférieur. S'il y a lieu, les frais d'aménagement local et de drainage peuvent aussi être payés.	**36 676 233 $**	**669 municipalités**

Programme	*Total des sommes versées en dollars*	*Clientèle totale*
Programme de versements relatifs aux biens immeubles provinciaux occupés par des locataires		
Le gouvernement provincial paie les impôts municipaux au nom des locataires qui occupent des biens immeubles provinciaux situés dans une municipalité. En outre, la province paie les taxes scolaires au nom des locataires qui occupent des biens immeubles provinciaux situés dans des régions non érigées en municipalité. À la fin de l'année, le gouvernement provincial facture les locataires qui doivent acquitter leurs propres impôts afin de récupérer les impôts municipaux payés en leur nom.	**6 923 667 $**	**6 026 biens immeubles**
Amélioration et aménagement communautaires		
Sont compris dans cette catégorie d'aide le Programme de rénovation, d'amélioration, d'aménagement et de revitalisation économique des collectivités (RENOVAM), le Programme ontarien d'amélioration des quartiers et le Programme de rénovation des secteurs commerciaux. Une aide financière est accordée pour des projets d'immobilisations, des conseils spécialisés et des services d'éducation et d'information dans le but d'encourager la réalisation de diverses améliorations dans les collectivités de la province.	**16 464 976 $**	**85 municipalités**
Programme d'optimisation domiciliaire		
Le Programme d'optimisation domiciliaire apporte une aide financière spéciale s'ajoutant à celle du programme RENOVAM pour les projets d'immobilisations visant à augmenter le nombre de logements dans une région.	**1 321 523 $**	**7 municipalités**
Programme de subventions pour la planification communautaire		
Les sommes payées dans le cadre du Programme de subventions pour la planification communautaire servent à produire divers documents sur la planification locale et des études gouvernementales visant à aider les municipalités à mieux gérer le développement communautaire. Ce programme finance également des études municipales sur la défense des intérêts provinciaux à l'échelle locale.	**1 520 514 $**	**87 municipalités**

Programme	*Total des sommes versées en dollars*	*Clientèle totale*
De plus, des crédits spéciaux ont été accordés au titre d'études municipales portant sur les possibilités d'optimisation résidentielle ou de mise en oeuvre de la déclaration de principes sur l'aménagement du territoire pour le logement.	**1 206 705 $**	**31 municipalités**

Programme de subventions pour l'administration de l'aménagement

Le Programme de subventions pour l'administration de l'aménagement contribue à financer l'administration des activités d'aménagement dans les zones d'aménagement des territoires non érigés en municipalité du Nord de l'Ontario.	**387 652 $**	**18 conseils d'aménagement**

Programmes municipaux

Dans le cadre de ces programmes, les municipalités peuvent recevoir des subventions dans le but de maintenir ou d'améliorer les services qu'elles offrent à leurs habitants et de relever le niveau de leurs services administratifs.

Secours aux sinistrés	**659 732 $**	**4 zones sinistrées**
Services municipaux en français	**270 622 $**	**13 municipalités**
Participation à l'administration municipale	**782 705 $**	**258 étudiants**
Équité d'emploi	**716 416 $**	**37 municipalités**
Stagiaires à l'administration municipale	**616 871 $**	**25 stagiaires**
Subventions d'encouragement à la formation aux affaires municipales	**56 029 $**	**153 municipalités**
Autres paiements	**91 904 $**	**16 municipalités**

Remises d'impôts fonciers

Pour le compte du ministère des Richesses naturelles, le ministère des Affaires municipales assure des fonctions d'administration des paiements dans le cadre de sa participation à un programme encourageant l'utilisation suivie et la gestion efficace des forêts et des terres protégées. Ce programme prévoit une remise de 100 pour 100 des impôts municipaux aux propriétaires admissibles, et de 100 pour 100 des impôts municipaux versés sur les terres non productrices de recettes relevant des organismes provinciaux chargés de la protection de la nature. Les remises sont accordées dans le cadre des programmes suivants :

Expérience 90	**92 107 $**	**54 étudiants**
Programme de remise fiscale sur les terres protégées	**1 126 932 $**	**3 576 propriétaires**

Programme	*Total des sommes versées en dollars*	*Clientèle totale*
Organismes chargés de la protection de la nature	**4 074 078 $**	**38 organismes**
Programme de réduction fiscale sur les forêts aménagées	**2 952 483 $**	**10 285 propriétaires**
Nombre total des biens-fonds inscrits		**46 146**
Nombre total des biens-fonds pour lesquels un versement a été effectué		**13 859**
Subventions aux associations municipales et au Comité intergouvernemental de recherches urbaines et régionales	**418 085 $**	**9 paiements**

ANNEXE B
LOIS DU MINISTÈRE ADOPTÉES EN 1990-1991

Loi modifiant la Loi sur les élections municipales (projet de loi 16)

(Sanction royale le 20 décembre 1990 - Entrée en vigueur : le 1er janvier 1991)

Apporte plusieurs modifications à la procédure électorale municipale en permettant aux électeurs de voter plus facilement, en resserrant l'imputabilité des personnes s'occupant du financement des campagnes et en augmentant l'efficacité administrative. Par exemple, la Loi accorde désormais le droit de vote aux sans-abri et permet aux étudiants et aux pensionnaires des hôpitaux psychiatriques de voter plus facilement. Elle exige que les candidats qui n'ont pas entièrement dépensé les fonds de leur campagne remettent le montant excédentaire au greffier de la municipalité, qui les gardera en fiducie pour que le candidat les utilise aux prochaines élections. La loi assure également une meilleure application des règles concernant le financement des campagnes et les rapports de dépenses.

Loi sur le comté de Simcoe (projet de loi 177)

(Sanction royale le 28 juin 1990 - Entrée en vigueur immédiate, sauf pour les articles 5 et 55. L'article 5 entre en vigueur le 1er décembre 1991 et l'article 55, le 1er janvier 1991)

La Loi fusionne huit municipalités du sud du comté de Simcoe en trois municipalités. La partie I de la Loi établit les trois municipalités fusionnées, ainsi que la composition et les responsabilités du conseil municipal. La partie II prévoit la représentation de chaque ville au conseil de comté.

Organigramme

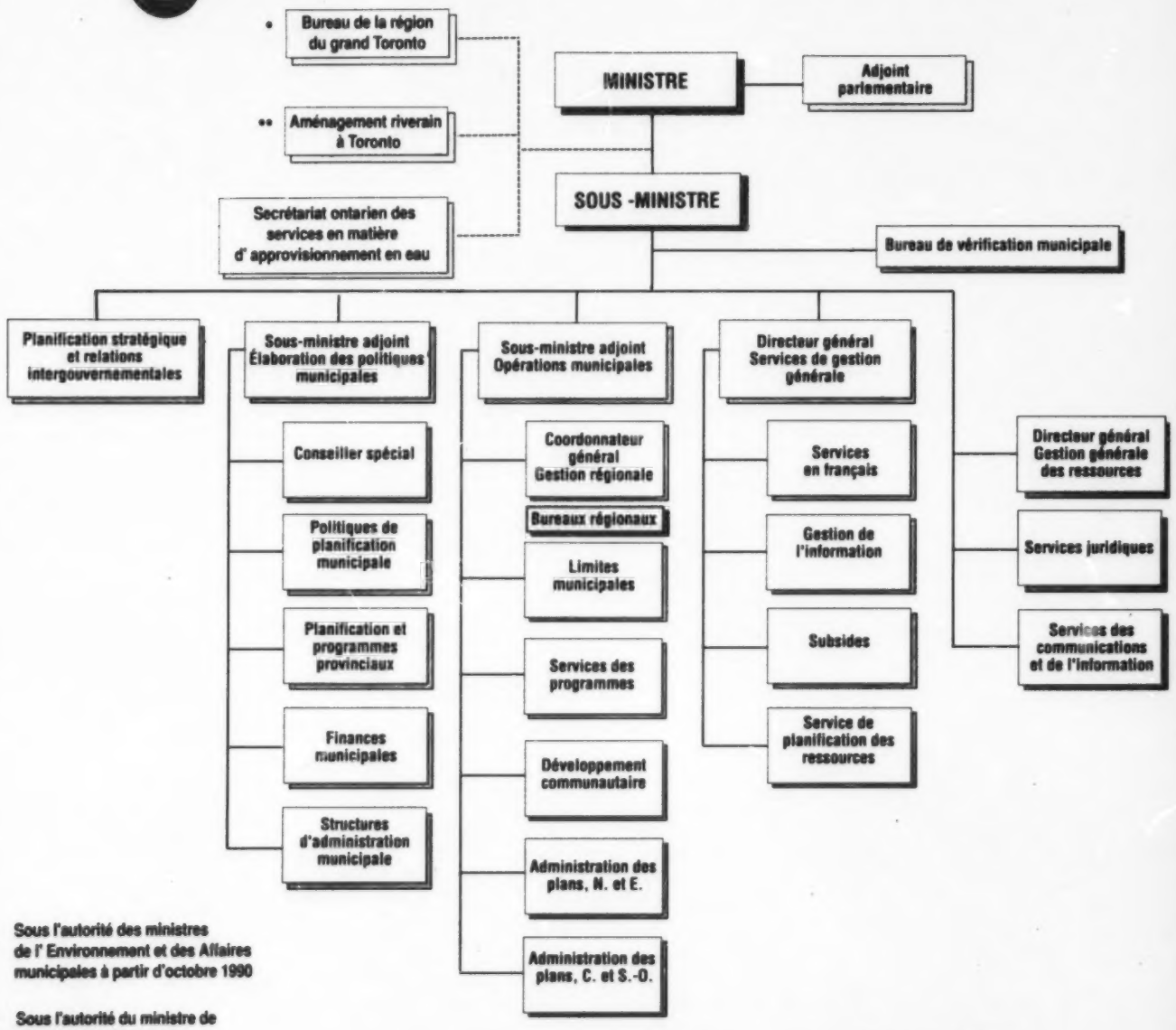
• Bureau de la région du grand Toronto
•• Aménagement riverain à Toronto
Secrétariat ontarien des services en matière d' approvisionnement en eau
MINISTRE
Adjoint parlementaire
SOUS -MINISTRE
Bureau de vérification municipale
Planification stratégique et relations intergouvernementales
Sous-ministre adjoint Élaboration des politiques municipales
Conseiller spécial
Politiques de planification municipale
Planification et programmes provinciaux
Finances municipales
Structures d'administration municipale
Sous-ministre adjoint Opérations municipales
Coordonnateur général Gestion régionale
Bureaux régionaux
Limites municipales
Services des programmes
Développement communautaire
Administration des plans, N. et E.
Administration des plans, C. et S.-O.
Directeur général Services de gestion générale
Services en français
Gestion de l'information
Subsides
Service de planification des ressources
Directeur général Gestion générale des ressources
Services juridiques
Services des communications et de l'information

•• Sous l'autorité des ministres de l' Environnement et des Affaires municipales à partir d'octobre 1990

• Sous l'autorité du ministre de l' Environnement à partir d'octobre 1990

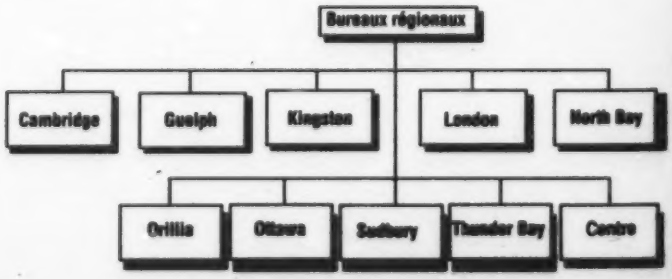

Ontario Ministère des Affaires municipales